

RISQUES MAJEURS

**Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes**

P.3

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'ALGÉRIE

**La résolution reflète "les plans voués à l'échec" ourdis contre l'Algérie (Belhimer)**

P.24

PÉTROLE

**Le Brent à 48,59 dollars à Londres**

P.24

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

## Boukadoum : «il y a une volonté réciproque de dialogue»

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont tenu, lundi par visioconférence, leur 12<sup>e</sup> session du Conseil d'association, centrée sur les relations bilatérales et les perspectives de l'accord d'association liant les deux parties depuis 2005. En septembre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé que l'Algérie allait "procéder à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques". Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué, peu avant le début des travaux, "que toutes les mesures de la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne se font toujours sur la base de "l'équilibre", affirmant "qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre"

P. 24

DKnews/APS



INDICATEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

**Lancement d'une enquête statistique pour leur recueil au niveau local**

P. 4

UNIVERSITÉ  
**Plus de 1.000 maîtres de conférence promus professeurs**

P. 4

VIE ASSOCIATIVE

**Un projet pour la réhabilitation du pistachier de l'Atlas à Djelfa**

P. 8

SANTÉ

RÉGIME MÉDITERRANÉEN

**Une astuce anti-âge pour le cerveau**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (3<sup>e</sup> JOURNÉE)  
**CS Constantine-ASO Chlef maintenu au stade Benabdelmalek (LFP)**

P. 21



FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'EL-QODS

**Le réalisateur algérien Hassan Ferhani primé**

P. 16

TRIBUNAL DE TIZI OUZOU

**"Le décès de l'enfant Hassani Yanis du à une asphyxie mécanique"**

P. 8

## MÉTÉO - BMS

## Des vents forts parfois en rafales sur 17 wilayas de l'Ouest et du Sud du pays



Des vents forts souffleront parfois en rafales sur 17 wilayas de l'Ouest et du Sud du pays jusqu'au mardi à 21h00, indique le Centre national des prévisions météorologiques dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Placées au niveau de vigilance Orange, les wilayas concernées sont Tlemcen, Ain-Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Sidi Bel Abbas, Mascara, Relizane, Saida, Tiaret, Tissemsilt, El Bayadh, Naâma, Laghouat, Djelfa et M'Sila.

Le vent se dirigera de l'Ouest au Sud-Ouest du pays avec une force de 60/70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 90 km/h.

Des vents forts souffleront parfois en rafales, affecteront notamment, les wilayas du centre ce mardi de 10h00 à 18h00.

Les wilayas concernées sont Alger, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bejaïa et Jijel.

La direction du vent sera de secteur Ouest d'une force de 60/70 km/h avec rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h.

## LOGEMENT AADL

## Plus de 6.000 logements distribués à Constantine avant la fin de l'année

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a annoncé lundi la distribution avant fin 2020 de plus de 6.000 logements du programme location-vente au profit des souscripteurs de la wilaya de Constantine.

L'AADL a précisé sur sa page Facebook que la remise des clés se fera progressivement après l'achèvement des procédures liées à la distribution, assurant que l'opération se déroulera dans le respect de toutes les mesures préventives contre l'épidémie du nouveau coronavirus.

Cette opération d'envergure dans la wilaya de Constantine intervient dans le cadre du parachèvement du programme AADL et en application des instructions pour la livraison des logements prêts dans les plus brefs délais, selon la même source.

## UNIVERSITÉ-COVID-19

## Gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures aux programmes de formation résidentielle à l'étranger (ministère)

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a fait état, lundi, dans un communiqué du gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures aux différents programmes de formation résidentielle à l'étranger, en raison de la situation sanitaire liée à la covid-19.

«Le ministère informe l'ensemble des étudiants et des enseignants intéressés par la formation résidentielle à l'étranger du gel de l'annonce de l'ouverture des candidatures aux différents programmes de formation résidentielle à l'étranger, en raison de la situation sanitaire en Algérie et de par le monde», précise le communiqué.

Cette annonce reste tributaire de l'évolution de la situation sanitaire, conclut la même source.

## JIJEL

## Reprise des vols à l'aéroport Ferhat Abbas



La compagnie nationale Air Algérie a repris lundi les vols intérieurs à l'aéroport Ferhat Abbas de Jijel dans le respect strict du protocole sanitaire de prévention du Covid-19. Le programme de vols intérieurs avec au total six dessertes par semaine (chaque jour excepté dimanche) a repris lundi avec le vol Alger/Jijel, a précisé à l'APS, le directeur de l'aéroport, Adel Foudhil. La même source a assuré qu'un protocole sanitaire est mis en place depuis l'entrée à l'aéroport jusqu'à en sortir avec le respect de la distanciation corporelle, l'organisation des passages et l'installation de caméras thermiques.

Assistant à l'aéroport de la reprise du transport aérien, le wali de Jijel, Abdelkader Kelkel a considéré que "cette étape est importante au regard de l'importance du transport pour l'économie et pour les citoyens".

## TAMANRASSET

## Mise en échec d'une tentative de contrebande de plus de 134 tonnes de farine

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tamanrasset ont mis en échec une tentative de contrebande d'une quantité de farine de 134,5 tonnes avec arrestation de 8 individus impliqués dans cette activité illégale et saisie de 4 camions utilisés dans cette opération.

Les services de la Sûreté nationale ont précisé, lundi, dans un communiqué que "la réussite de cette opération a eu lieu grâce aux efforts inlassables des services de police qui ont démantelé ce réseau avec la saisie de 4 camions transportant 5380 sacs de 25 kg chacun, soit une quantité globale de 134.500 kg destinés à la contrebande en dehors du territoire national".

Après accomplissement des formalités légales, la BRI de la Sûreté de Tamanrasset a déferé les mis en cause devant le procureur de la République territorialement compétent.

## JUSTICE

## Les victimes de l'usurpateur d'identité Boukhouna Abdelali invitées à déposer plainte

Le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais a lancé, lundi, un appel à toute personne ayant été victime de l'accusé d'usurpation d'identité, le dénommé Boukhouna Abdelali, à se rapprocher de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger pour déposer plainte, indique un communiqué des services de la Sûreté nationale.

"Après avoir examiné l'affaire du prévenu Boukhouna Abdelali, poursuivi pour usurpation d'identité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique, ainsi que pour escroquerie, le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais lance un appel à toute personne ayant été victime d'escroquerie ou ayant traité avec l'accusé Boukhouna Abdelali, en tant que témoin ou victime, à se rapprocher de la BRI de Sûreté de la wilaya d'Alger à Baraki, pour déposer plainte", lit-on dans le communiqué.

## TIARET

## Plus de 500 fonctionnaires bénéficient de postes permanents dans le secteur de l'éducation

La direction de l'éducation de la wilaya de Tiaret a inséré récemment 531 agents administratifs dans des postes permanents alors qu'ils travaillaient dans le cadre de contrats d'aide à l'insertion professionnelle, a-t-on appris lundi auprès de cette instance. La direction de l'éducation a procédé, de concert avec la direction de l'emploi, à l'insertion de 531 administratifs qui remplissent les critères requis et qui constituent une première vague, en attendant le travail de coordination l'insertion du restant d'agents concernés ayant d'autres grades. Cette première vague concerne les fonctionnaires ayant reçu les confirmations, à savoir 145 agents professionnels, 75 encadreurs de l'éducation, 24 conseillers d'orientation scolaire, cinq intendants, en attendant la désignation de 282 autres administratifs au rang d'agent d'administration et de comptable, selon la direction de l'éducation. La même source a souligné que le recensement des agents concernés par l'insertion a donné lieu à 1.526 fonctionnaires, à savoir ceux qui travaillent dans le cadre d'un contrat de travail déterminé (CDD).

## EDUCATION

## Diffusion de cours de soutien au profit de tous les élèves sur la chaîne "El Maarifa", à partir de vendredi prochain

Le ministère de l'Éducation nationale diffusera, à partir de vendredi prochain, des cours de soutien au profit des élèves de tous les niveaux d'enseignement via la chaîne de télévision publique «El Maarifa».

Ces cours de soutien viennent en complément du processus d'accompagnement éducatif et pédagogique engagé par le secteur dans le cadre de la rentrée scolaire 2020-2021, notamment en ce qui concerne l'organisation de la scolarisation, au vu des difficultés et défis induits par la situation sanitaire inédite impliquant l'application de mesures préventives pour éviter la propagation du nouveau coronavirus, a indiqué un communiqué du ministère. La période de diffusion de ces cours intitulés «Clés de la réussite» s'étendra jusqu'au 28 décembre courant.

## UNIVERSITÉ

## Signature d'un accord de coopération entre l'université d'Oran 1 et celle d'Adrar en matière de recherche scientifique

L'université d'Oran 1 Ahmed Benbella a signé dernièrement un accord de coopération avec l'université Ahmed Draya d'Adrar dans le domaine de la recherche scientifique et du développement de la spécialité de bibliothéconomie et sciences documentaires, a-t-on appris du chargé de communication de l'université d'Oran Labassi Mohamed. La convention, signée par le recteur de l'université d'Oran Ahmed Hamou et son homologue de l'université d'Adrar Noureddine Adjerfour, vise à ouvrir une spécialité en bibliothéconomie et sciences documentaires à l'université d'Adrar avec une supervision commune entre les deux universités, a-t-on indiqué. Les étudiants dans cette spécialité prépareront des diplômes de formation universitaire (licence) avec signature conjointe entre les deux universités, a-t-on souligné.

L'ouverture de cette spécialité vise à soutenir notamment l'indexation, la numérisation des manuscrits de la wilaya d'Adrar qui recèle des richesses dans ce domaine, notamment en sciences et pour préserver ce legs.

## TIZI-OUZOU

## Distribution de 7.850 bavettes au profit des écoliers

Une opération de distribution de 7.850 masques de protection (bavettes) au profit des élèves du cycle primaire a été organisée lundi à Tizi-Ouzou par les services de la wilaya, a-t-on constaté. L'opération concernera les écoles de sept (7) communes situées dans les zones d'ombre des daïras de Bouzguene et Mekla à l'Est de la wilaya. Pas moins de 80.000 masques seront distribués à travers les 659 écoles primaires de la wilaya dans le cadre de la prévention contre la pandémie de Coronavirus.

## RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN SUR L'ALGÉRIE

# La résolution reflète "les plans voués à l'échec" ourdis contre l'Algérie (Belhimer)

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer a affirmé, lundi, que la résolution du Parlement européen (PE) sur la situation des droits de l'homme en Algérie reflétait "les plans voués à l'échec" ourdis contre l'Algérie qui "n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la colonisation".

"Notre réponse en tant que porte-parole du Gouvernement algérien à la résolution du Parlement européen était claire et sans ambiguïté. Il s'agit de la deuxième résolution du PE concernant la situation interne en l'Algérie, ce qui reflète les plans voués à l'échec de lobbies et de parties étrangères qui tentent en vain d'entamer la stabilité de l'Algérie, en prenant pour première cible l'Armée nationale populaire (ANP), rempart de l'Etat et garant de sa souveraineté, de sa sécurité et de sa stabilité", a fait savoir M. Belhimer dans un entretien accordé au site "Sputnik".

"Cette position intervient à point nommé et dans un contexte qui impose au Gouvernement algérien de se prononcer sur la résolution du Parlement européen et d'adresser un message à certaines parties à l'intérieur du pays et à l'étranger: l'Algérie nouvelle agit et interagit de manière différente, elle n'accepte point de leçons creuses, ni de paternalisme hérité de la colonisation".

"L'opinion publique algérienne a salué, dans son ensemble, cette position claire et ferme à l'adresse des forces politiques internes et étrangères qui agissent contre la nouvelle orientation de l'actuelle politique algérienne qui rejette toute tutelle étrangère, quelle qu'elle soit". A une question sur "les desseins de ces positions et décisions", le ministre a affirmé que l'objectif de telles positions ou décisions émanant du Parlement européen "est clair et connu de tous: il s'agit d'attitudes invitant de manière tacite à une ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, au service d'intérêts de parties données".

"Les parties hostiles ont des positions traditionnelles envers l'Algérie. Le Parlement européen doit assumer ses responsabilités vis-à-vis de ces éléments, c'est pourquoi nous avons démasqué ces parties



qui œuvrent contre les intérêts de l'Algérie et divulguent les desseins inavoués de leurs agissements", a-t-il dit.

"Il est évident que les résolutions non contraignantes émanant du PE s'inscrivent dans le cadre d'un plan visant la déstabilisation de certains pays en voie de développement, dont l'Algérie qui demeure attachée à sa souveraineté et à ses positions en faveur des causes justes de par le monde, telles les causes sahraouie et palestinienne", a-t-il ajouté.

"Pourquoi le PE ne dénonce-t-il pas les violations flagrantes des droits de l'homme au Yémen, plongé dans une véritable tragédie ou au Sahara occidental et en Palestine, ou même dans certains pays européens?", s'est-t-il interrogé.

Le ministre de la Communication a déploré le fait que "certains membres d'une institution aussi prestigieuse que le PE, jouent le rôle de mercenaires au service de certains lobbies notoires dont l'objectif

principal est d'éliminer ce qui reste des Etats en Afrique, dans le monde arabe, en Amérique latine et en Asie, en y semant la discorde entre gouvernants et gouvernés et en exerçant des pressions par divers moyens, à même d'entamer leur image tant au niveau local qu'international". Pour M. Belhimer, le but derrière tout ça est "de satisfaire des ambitions purement expansionnistes et d'exploiter les richesses de ces pays en voie de développement, sans que ces puissances occultes qui agitent les sbires du Parlement européens n'aient à recourir à la force militaire".

### Le Sahara Occidental, une question de décolonisation

A une question sur l'ouverture par les Emirats et le Bahreïn de consulats à Laayoune occupée, le ministre a répondu "l'Algérie ne s'ingère pas dans les affaires internes des pays, c'est là une position de

principe. Mais, par principe aussi, l'Algérie ne cessera d'apporter son soutien au droit des peuples à l'autodétermination, la cause sahraouie étant une question de décolonisation et la République arabe sahraouie démocratique étant membre fondateur de l'Union africaine (UA). De ce fait, les villes sahraouies dont Laayoune sont des villes occupées par le Royaume du Maroc". Dans ce contexte, l'Algérie appelle à "l'application des décisions onusiennes concernant le règlement politique qui permettrait au peuple sahraoui de disposer de son avenir", a poursuivi le ministre ajoutant que la cause sahraouie "était présente en force lors des travaux du sommet extraordinaire de l'UA tenu sous le thème +Faire taire les armes+ où la majorité écrasante des intervenants avait condamné la violation de l'accord du cessez-le-feu par le Maroc, réitérant leur solidarité avec le peuple sahraoui et leur soutien à son droit intangible à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux décisions de la légalité internationale". Concernant l'impact des agissements marocains dans la région d'El Guerguerat sur les relations algéro-marocaines, M. Belhimer a fait savoir qu'il s'agissait de "violation du cessez-le-feu signé entre les deux parties du conflit (Front Polisario et Maroc)". "Tout conflit armé crée, naturellement, une tension auprès des pays voisins", a-t-il ajouté. "L'attitude du Maroc a fait exploser la situation à nouveau et la résurgence du conflit armé. L'Algérie n'a eu de cesse de mettre en garde" contre ce scénario, a précisé M. Belhimer invitant les "autorités marocaines à faire preuve de sagesse et à appliquer les décisions onusiennes à travers l'activation du rôle de l'UA et la relance du Conseil de paix et de sécurité, chargé officiellement du suivi de cette affaire".

## RISQUES MAJEURS

# Chanegriha appelle à l'adoption de méthodes modernes

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé lundi à Alger, à adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes face à l'accroissement des risques majeurs et des catastrophes naturelles, à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes. Dans une allocution d'ouverture des travaux du séminaire national intitulé

"La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire", organisé au Cercle National de l'Armée, le général de Corps d'Armée a souligné que l'organisation de ce séminaire constitue une opportunité pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, sur fond de l'accroissement inédit des catastrophes à travers le monde.

Ce constat interpelle les acteurs concernés pour adopter des méthodes et procédés scientifiques modernes à même de permettre l'élaboration d'études prospectives et la mise en place de mécanismes visant à renforcer la coopération entre les différentes institutions concernées par la gestion des catastrophes, indique un communiqué du ministère de la Défense na-

tionale. "A l'entame de cette allocution d'ouverture, je tiens à vous souhaiter, mesdames et messieurs, ici présents, la bienvenue et à vous remercier d'avoir honoré notre invitation pour assister à ce séminaire, organisé par le ministère de la Défense nationale, sous le thème: +La Prévention et la Gestion des Risques Majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire+", a affirmé le général de corps d'armée lors de cette allocution, suivie par les cadres et personnels de l'ANP à travers les Commandements de Forces, les Régions militaires et les grandes Unités. Il a relevé que "ce séminaire se veut être une occasion pour mettre en lumière les différents aspects des risques majeurs et des catastrophes naturelles, ainsi que leurs impacts négatifs et désastreux, mettant en péril l'existence des êtres humains, leurs modes de vie, ainsi que l'écosystème, d'autant que nous assistons, dernièrement, à un accroissement inédit des catastrophes à travers le monde, aussi bien en nombre qu'en intensité, ce qui constitue un véritable obstacle au développement durable".

A ce titre, a-t-il poursuivi, "l'accroissement de ces catastrophes et leur effet sur les personnes et les biens, en sus des enseignements tirés des catastrophes précédentes, nous interpellent tous, aujourd'hui, afin d'adopter impérativement des méthodes et des procédés scientifiques modernes, qui nous permettent d'effectuer des études pros-



pectives sur la base desquelles seront mis en place des mécanismes visant à renforcer la coopération entre les institutions concernées par la gestion des catastrophes, notamment s'agissant de l'actualisation continue des plans d'intervention en cas de catastrophes, en coordination avec les intervenants dans le Plan d'organisation des secours +ORSEC+, la responsabilité étant partagée par tous".

Le général de Corps d'Armée a souligné, en outre, que l'histoire de l'ANP est riche en positions honorables, dans le domaine de gestion des risques majeurs, en rappelant que son rôle ne se limite pas à la défense et à l'édification uniquement, mais englobait également la participation à l'effort national visant à prévenir les catastrophes, réduire leurs effets et protéger les personnes et les biens, ce qui fait d'elle le noyau dur autour duquel s'organise tout le dispositif de protection de la vie humaine

en Algérie.

"Dans le même contexte, il y a lieu de souligner que l'histoire de l'Algérie regorge de positions honorables dans ce domaine. Son rôle ne se limite pas uniquement à la défense et à l'édification, mais englobe également la participation à l'effort national visant à prévenir les catastrophes, à réduire leur impact et à protéger les personnes et les biens, à l'instar de sa participation efficace, lors des tremblements de terre ayant touché les villes de Chlef en 1980 et Boumerdes en 2003, ainsi que lors des inondations de Bab El Oued à Alger en 2001", a-t-il précisé.

"De telles positions honorables ne sont pas étrangères aux valeurs de notre ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui était et restera toujours aux côtés de notre vaillant peuple, glorifiant le lien Armée-Nation et répondant, comme à son accoutumé, à l'appel du devoir national,

à travers la mobilisation de toutes ses potentialités humaines et matérielles, et la capitalisation de sa longue et riche expérience, ce qui fait d'elle le noyau dur autour duquel s'organise le dispositif de protection de la vie humaine en Algérie", a fait valoir le chef d'Etat-Major de l'ANP.

Dans le cadre du renforcement du dispositif national de prévention et de gestion des risques majeurs, l'Institut militaire de documentation, d'évaluation et de prospective du ministère de la Défense nationale organise, les 07 et 08 décembre 2020, au Cercle national de l'Armée, un séminaire national intitulé "La prévention et la gestion des risques majeurs: pour un renforcement de la coopération civilo-militaire".

Le général de Corps d'Armée a présidé l'ouverture des travaux de ce séminaire, en présence des ministres de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, du Transport et de l'Environnement, ainsi que du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, des Commandants de Forces et de la Gendarmerie nationale et de la 1ère Région militaire, des chefs de Départements, et des directeurs et chefs de Services centraux du ministère de la Défense nationale. Ce séminaire a été animé par des experts et spécialistes nationaux, qui ont mis en lumière l'importance de ce thème et ses principaux aspects.

## RENTREÉ UNIVERSITAIRE

## L'enseignement à distance et en présentiel dans le cadre de la prévention contre la pandémie (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, lundi à Alger, la prise d'une série de mesures pour la réussite de la rentrée universitaire prévue le 15 décembre, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, parallèlement à l'enseignement en présentiel, en application du protocole sanitaire de prévention contre le nouveau coronavirus.

Invité du forum de la Radio nationale, M. Benziane a souligné que «le secteur s'est mobilisé pour la réussite de la rentrée universitaire 2020-2021, en ce temps de pandémie (Covid-19), à travers la prise d'une série de mesures, dont l'adoption du mode d'enseignement à distance, citant la mise en place de plates-formes numériques dédiées aux cours et communications, élaborés par des enseignants à travers plusieurs établissements universitaires».

Il a précisé, dans ce sens, que les plates-formes des différents établissements universitaires sont à 90% finalisées par le ministère, «dont les services veillent à pallier les difficultés enregistrées dans l'application de ce mode d'enseignement, notamment le principe d'interactivité entre l'élève et l'enseignant, de par les questions liées à l'élargissement du réseau internet et l'augmentation du débit, en collaboration avec Algérie Télécom».

À cet effet, M. Benziane a assuré l'application d'un protocole sanitaire «rigou-



reux» pour le mode d'enseignement en présentiel, et l'adoption du système de groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement pour les matières essentielles.

L'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre et le reste des cours seront dispensés en ligne, a-t-il précisé. Concernant le transport universitaire, le ministre a insisté sur le «strict» respect du protocole sanitaire, précisant que son secteur envisageait, en coordination avec le ministère des Transports, d'assurer le transport

universitaire par train pour faciliter le déplacement des étudiants, surtout ceux résidant dans les wilayas du sud, et réduire la pression sur le transport aérien.

Sur un autre registre, M. Benziane a souligné l'impératif de réviser le contenu de la formation universitaire afin de l'adapter aux exigences du marché du travail, en accordant un intérêt particulier à la formation dans le domaine technologique, notamment par la formation d'ingénieurs, en vue de créer une véritable synergie entre l'Université et le marché économique et valoriser la recherche scientifique.

## FONCIER AGRICOLE

## Dernier délai pour le dépôt des listes des exploitants agricoles fixé au 15 décembre (Ministère)

Le dernier délai pour le dépôt des listes nominatives des exploitants des terres agricoles sans titres a été fixé au 15 décembre courant, dans le cadre du parachèvement du recensement permettant au ministère de l'Agriculture et du Développement rural de régulariser leur situation, conformément aux objectifs tracés dans la feuille de route, a indiqué le ministère de tutelle lundi dans un communiqué.

Lors des rencontres périodiques organisées en visioconférence par la Direction de l'Organisation et de la planification foncières et de la mise en valeur au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, il a été décidé de fixer la date du 15 décembre comme dernier délai pour le dépôt des listes nominatives, dans le cadre de la finalisation de l'opération de recensement, le but étant de permettre à la tutelle de définir le cadre réglementaire pour examiner la situation des exploitants agricoles et déboucher sur les solutions adéquates dans les plus brefs délais. Ont pris part à ces rencontres consacrées au suivi de la situation du foncier agricole et clôturées dimanche, les chefs de services de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, ainsi que des cadres des Directions des services agricoles. A cette occasion, les cadres ont été appelés à consentir davantage d'efforts, notamment en ce qui a trait au recensement global des exploitants des terres agricoles sans titres et ce dans le cadre de la Circulaire interministérielle n 750 du 18 juillet 2018,

portant assainissement du foncier agricole.

Lors de ces travaux qui ont duré dix jours, plusieurs points ont été abordés, à savoir le bilan des opérations relatives à l'attribution de terrains dans le cadre de la mise en valeur avec leurs listes nominatives, l'état d'avancement sur le terrain des programmes, ainsi que les opérations d'assainissement et de récupération des terres agricoles non exploitées dans le cadre des programmes spécifiques au foncier agricole. Parmi ces programmes, figure notamment le programme de mise en valeur, à travers l'accession à la Propriété Foncière Agricole (APFA) dans le cadre de la Loi n 83-18, ainsi que le programme de concession agricole. En ce qui concerne ce dernier, il s'agit de recenser les anciens périmètres créés dans le cadre du décret exécutif n 97-483 du 15 décembre 1997 et les périmètres créés dans le cadre de la Circulaire interministérielle n 108 du 23 février 2011 relative à la création des exploitations agricoles et d'élevages. Cette dernière a été modifiée et complétée par la circulaire interministérielle n 1839 du 14 décembre 2017 portant accès au foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat. Ces travaux interviennent également en application de la feuille de route du secteur de l'Agriculture et du Développement rural, notamment en ce qui concerne le programme d'assainissement du foncier agricole et de la rationalisation de son exploitation.

## UNIVERSITÉ

## Plus de 1.000 maîtres de conférence promus au grade de professeurs de l'enseignement supérieur (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a annoncé mardi la promotion au grade de professeur de l'enseignement supérieur de 1.037 maîtres de conférence sur 1.331 postulants, et ce, au terme de la 44e session de la Commission nationale universitaire pour la promotion des maîtres de conférence. Dans une allocution à l'occasion de l'annonce des résultats, M. Benziane a précisé que les délibérations, tenues en présence des représentants des sept (7) sous-commissions de ladite Commission nationale universitaire,

avaient donné lieu à la promotion, au grade de professeur de l'enseignement supérieur, de 1.037 maîtres de conférence sur 1.331 postulants, soit un taux de 78%. Nous avons eu recours, pour la première fois, à une plateforme numérique pour le dépôt et l'examen des dossiers de promotion, a expliqué le ministre, soulignant que cela avait permis d'éviter les tracas bureaucratiques auxquels se heurtaient les candidats par le passé et de mieux gérer les dossiers, surtout dans ce contexte difficile en raison de la crise sanitaire. Cette opération de numérisation a également

permis, poursuit le ministre, de former des experts de la Commission nationale universitaire à l'utilisation des plates-formes numériques, de s'assurer en temps réel de la véracité des publications scientifiques, et d'examiner les dossiers déposés, sans déplacement, ce qui qui épargné des ressources financières considérables. A ce titre, le ministre a réaffirmé que la généralisation de la numérisation des différentes activités du secteur dans les domaines de la formation, de la recherche et de la gouvernance, est l'un des défis relevés par le ministère au titre de

sa nouvelle vision prévue par son programme d'action à moyen à long termes. Chiffres à l'appui, cette session à laquelle 78 % du total des candidats ont réussi, a débouché sur la promotion de 127 enseignants dans la filière Lettres et Langues, 270 dans les Sciences sociales et humaines, 164 dans la spécialité Sciences économiques, commerciales et de gestion, 127 en Sciences exactes, 91 en Sciences juridiques et administratives, 103 en Sciences de la nature et de la vie, ainsi que 155 enseignants dans la spécialité Technologie.

AP3

## INDICATEURS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES

## Lancement d'une enquête statistique pour leur recueil au niveau local

Une enquête statistique dédiée à recueillir les indicateurs sociaux et économiques au niveau des communes et wilayas du pays sera transmise aux responsables locaux durant le mois en cours, a indiqué mardi à Alger le ministre de la Numérisation et des Statistiques, Mounir Khaled Berrah. En marge d'une réunion avec les représentants de plusieurs départements ministériels consacrée au renforcement du maillage statistique local, le ministre a fait savoir que dans cette phase de lancement des travaux statistiques au niveau local, «il est attendu la production d'une série d'indicateurs sociaux économiques qui seront limités dans la phase actuelle à l'évaluation des potentialités locales d'une part et au suivi des indicateurs de cohésion sociale».

Selon M. Berrah, cette réunion a pour but de permettre d'apporter un appui au lancement des travaux statistiques au niveau des communes et des wilayas et de la finalisation du canevas de recueil des informations statistiques dont la transmission est imminente en direction des wilayas à travers le territoire national.

De plus, cette réunion entre les représentants de différents ministères (Collectivités locales, Finances, Industrie, Mines) et de l'Office national de la statistique (ONS), entre dans le cadre du plan d'action du gouvernement dans son volet statistique, concernant le renforcement du maillage statistique local, a-t-il précisé.

«Il s'agit là de la première étape dans le cadre de la mise en place d'un système communal d'information statistique qui lui-même est un module qui sera intégré de manière cohérente dans le système statistique national», a expliqué M. Berrah. Il a ainsi souligné que le lancement de ce maillage statistique s'est fait à travers la mise en place de cellules statistiques au niveau des communes et des wilayas sur l'ensemble du territoire national.

«L'objectif recherché est la mise à disposition d'une information au niveau le plus fin, qui soit localisée et de qualité afin d'être de nature à faciliter le processus de prise de décision y compris à l'échelle locale», a indiqué le ministre.

## Vers la relance du Conseil national de la statistique

Parallèlement à cela, le ministre a annoncé une autre action phare est en cours de concrétisation, à savoir, la relance des activités du Conseil national de la statistique. «Le Conseil national de la statistique est une entité de concertation et de coordination par excellence susceptible d'apporter une valeur ajoutée très importante en matière de coordination au niveau du système statistique national», a-t-il estimé, notant la pertinence de cet organisme dans la prise en charge de dossiers «très importants» en matière de politique d'information statistique. Concernant la composition du CNS, M. Berrah a rappelé que celle-ci est définie par les textes réglementaires. Le CNS doit être composé de représentants de plusieurs départements ministériels et d'administrations ainsi que des représentants des secteurs économique et social. Interrogé à propos de la pertinence du maintien de l'ONS sous la tutelle du ministère des Finances, le ministre a fait savoir que l'opération de réorientation de l'ONS sous la tutelle du ministère de la numérisation et de la statistique est en cours, notamment à travers la préparation d'un décret exécutif dans cette optique.

## MILA

## Des demandeurs de logements sociaux revendiquent la publication des listes des bénéficiaires

Des dizaines de demandeurs de logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Mila et Grarem Gouga se sont regroupés lundi devant le siège de la wilaya revendiquant l'accélération de la publication des listes des bénéficiaires de cette formule de logement, alors que les autorités locales affirment que la distribution des logements aura lieu dès la prise en charge des sinistrés du séisme.

Mettant l'accent sur le retard enregistré dans la publication des listes des bénéficiaires, le représentant des demandeurs de logements du chef-lieu de wilaya, Mohamed Salah Benyoucef a estimé que "ce retard pèse sur les demandeurs de cette formule de logement dont la majorité a été affectée par les tremblements de terre ayant frappé Mila en juillet et août derniers".

L'intervenant a ajouté que "les revendications des demandeurs de logements ont été soulevées à maintes reprises aux services de l'Assemblée populaire communale (APC) et de la daïra, sans que des solutions soient proposées", relevant que la situation a incité ces demandeurs à protester "revendiquant l'intervention urgente du chef de l'exécutif local pour résoudre le problème le plus tôt possible".

De sa part, le représentant des protestataires contre le retard dans la distribution des LPL dans la commune de Grarem Gouga (Nord de Mila), Djauad Bouhadad a déclaré que des logements sont fin prêts "depuis 2018" mais "n'ont pas été distribués en dépit des revendications répétées des demandeurs concernés".

La majorité des demandeurs de cette formule de logement "souffre depuis des années et les prix des loyers aggravent de plus en plus leurs cas", a-t-il dit. De son côté, le vice président de l'Assemblée populaire communale de Mila, Brahim Haddad a fait savoir que "le travail était en cours actuellement à Mila pour prendre en charge les sinistrés du séisme", ajoutant qu'il est prévu le relogement de la deuxième vague des sinistrés "après l'élaboration des listes des bénéficiaires".



Les projets de logements sont "disponibles et il sera procédé à l'achèvement des enquêtes de terrain et l'élaboration des listes des bénéficiaires du logement social juste après la clôture du dossier des sinistrés du séisme et cela dans la limite des quotas restants", a précisé le même responsable. S'agissant de la commune Grarem Gouga, le président de

l'Assemblée populaire communale, Zeghdoud Nemouche a affirmé "l'achèvement de l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 190 LPL de la cité Safsafa", indiquant que le "travail était en cours pour l'élaboration des listes des bénéficiaires du quota de 160 unités de même type en voie d'achèvement dans la même commune".

## TIZI-OUZOU

## Appel à réintégrer les écoles primaires sous la tutelle des directions de l'éducation

Des directeurs du cycle primaire ont appelé, lundi à Tizi-Ouzou, à réintégrer leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation, a-t-on constaté. Lors d'un rassemblement devant la direction locale de l'éducation (DE) des directeurs d'écoles du cycle primaire ont soulevé une somme de revendications socio-professionnelles, dont notamment, la réintégration de leurs écoles sous la tutelle des directions de l'éducation et les associer dans leur gestion qui relève jusque-là des collectivités locales. Sur un autre volet, les responsables d'établissements réclament, également, l'octroi davantage de prérogatives dans la décision concernant le mouvement de mutation, de et vers leurs établissements, ainsi que leur assistance face aux diverses pressions subies dans la gestion quotidienne. Cette protestation intervient suite à l'appel du bureau de wilaya du Syndicat national des directeurs d'écoles primaires (SNDEP). Reçus par le responsable local du secteur, Ahmed Lalaoui, ce dernier a indiqué, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'est engagé "à transmettre leurs doléances, à caractère national, aux autorités compétentes" et à "travailler à résoudre" celles relevant de sa compétence.

## BATNA

## Alimentation "prochaine" de la région de Baâli à Teniet El Abed à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar (ADE)

La zone d'ombre de Baâli, dans la commune de Teniet El Abed (wilaya de Batna) sera alimentée à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar "début 2021", a indiqué lundi, à l'APS, le responsable de la communication de l'unité de Batna de l'Algérienne des eaux (ADE), Abdelkrim Zaïm.

S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la région de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar de la ville de Timgad, cette opération permettra d'alimenter en eau potable plus de 2 000 habitants de cette zone montagneuse éloignée, a-t-il précisé.

Dans ce contexte, il est attendu, selon la même source, que les eaux traitées du bar-

rage de Koudiet Lamdaouar desservent la commune de Teniet El Abed, ainsi que la région de Tleth, avant d'alimenter les autres régions et villes programmées dans le cadre du quatrième couloir et ce, progressivement jusqu'à atteindre la commune de Tigherghar, située à la lisière de la wilaya de Biskra.

M. Zaïm a souligné, à ce propos, que les eaux traitées de cet ouvrage hydraulique approvisionnent depuis le 18 novembre dernier la commune de Oued Taga (21 000 habitants), depuis l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable de cette collectivité, et ce, juste après les communes de Chemora et Ain Yagout comme mesure urgente au profit des habitants.

Le projet d'approvisionnement de la zone de Oued Abdi en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, dont la première et seconde tranches ont nécessité 7,8 milliards de dinars, vise le renforcement en eau de 6 communes, à savoir Ouyoun El Assafir, Oued Taga, Teniet El Abed, Chir, Manaâ et Tigherghar ainsi que 6 zones d'ombre.

Il s'agit de Baâli, Tleth, Teniet El Mithana, Nara, Ouarka et Aghanim, toutes situées sur les rives de Oued Abdi, enregistrant un total de 208 817 habitants qui seront alimentés en eau potable à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar.

Lors de sa visite récemment dans la wilaya de Batna, le premier ministre, Abdelaziz

Djerad, avait procédé, à partir de la commune de Ouyoun El Assafir, à la mise en service du plan d'urgence visant à renforcer en eau potable la zone de Oued Abdi à partir du barrage de Koudiet Lamdaouar, affirmant à l'époque que "cette mesure vient en réponse aux préoccupations largement soulevées les habitants des zones d'ombre". A noter que le barrage de Koudiet Lamdaouar de la ville de Timgad alimente par le biais du premier couloir, les communes de Tazoult, Batna, Ain Touta et Barika, tandis que le second couloir assure l'approvisionnement en eau potable les communes de Arris et Ichemoul, au moment où le troisième couloir dessert une partie de la wilaya de Khenchela.

## TIARET

## Saisie de 180 quintaux de blé tendre et arrestation de trois mis en cause

Les éléments de la gendarmerie nationale de la wilaya de Tiaret ont saisi 180 quintaux de blé tendre destiné à la vente illégale et arrêté trois mis en cause, a-t-on appris lundi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité. L'opération de saisie a été effectuée sur la base d'informations parvenues à la brigade de gendarmerie de Frenda, le week-end dernier, faisant état de la présence de deux camions qui transportaient du blé tendre subventionné destiné à la transformation en vue de sa revente au marché noir, a-t-on indiqué. Les deux camions ont été interceptés au niveau de la route nationale 14 (RN 14), dans la commune de Frenda, et 180 qx de blé tendre sans facturation et sans inscription au registre du commerce ont été saisis et trois individus qui se trouvaient à bord des deux véhicules ont été arrêtés. Les cargaisons saisies ont été livrées à la Coopérative de céréales et légumes secs (CCLS) de Frenda et les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Frenda.

## MASCARA

## Enlèvement prochain de 5 millions de mètres cubes de vase du barrage de Bouhanifia

Une opération de désenvasement pour l'enlèvement de 5 millions de mètres cubes de dépôts de boue du barrage de Bouhanifia (Mascara) sera lancée prochainement, a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki avait déclaré, lors de sa visite dans la wilaya de Mascara samedi dernier, que les procédures administratives de ce projet de désenvasement ont été accomplies pour pouvoir enlever 5 millions m<sup>3</sup> de vase de cet ouvrage hydrique, à l'effet d'augmenter ses capacités de stockage à près de 45 millions de mètres cubes d'eau. Les

préparatifs vont bon train pour la concrétisation de ce nouveau projet en voie de lancement, concernant notamment la deuxième tranche de l'opération de désenvasement du barrage de Bouhanifia qui a bénéficié dans les dernières années d'une opération pour l'enlèvement de 6 millions m<sup>3</sup> de dépôts de boue pour augmenter ses capacités à près de 40 millions m<sup>3</sup>, sachant que sa capacité de stockage est de 70 millions de mètres cubes, selon les services de la wilaya. D'autre part, il est prévu la mise en service du réseau de transfert des eaux dessalées provenant de la station de pompage de Oued Tlélat (wilaya

d'Oran) vers les communes de Zahana, El Gaada et Chorfa à l'ouest de Mascara. Ce seul projet, dont les travaux ont été achevés, fait l'objet actuellement d'essais techniques avant sa mise en exploitation, a-t-on relevé de même source. En outre, il est prévu le lancement prochain des travaux d'approvisionnement des communes de Bouhanifia, Hacine et El Guetna en eaux dessalées via le couloir Mostaganem Arzew Oran (MAO) qui approvisionneront la wilaya de Mascara de cette source vitale après un grand recul enregistré au niveau du stockage des eaux du barrage de Bouhanifia qui alimentaient trois communes.

## SOUK AHRAS

## Réhabilitation de 4 écoles primaire au style architectural ancien

Quatre (4) écoles primaires de style architectural ancien, situées dans la commune de Souk Ahras, ont fait l'objet d'opérations de réhabilitation, a indiqué, lundi, le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale, Mostefa Rouainia. Le même responsable a expliqué à ce propos, à l'APS, qu'il s'agit de la réhabilitation de 4 écoles primaires datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et du début du XIX<sup>e</sup> siècle, ajoutant que les travaux de réhabilitation ont été financés par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ainsi que sur budget de la commune. Ces opérations concernent les écoles primaires au sein desquelles de nombreux cadres et responsables du pays ont fait leurs études et qui ont été restaurées tout en préservant son caractère architectural, a précisé le même responsable. Il s'agit, dit-il, de l'école

Ibn Khaldoune dont la réhabilitation a touché le bâti, la cantine scolaire en plus de la réalisation d'un terrain de jeu avec pelouse synthétique et le renouvellement du système électrique avec des ampoules économisant l'énergie électrique. Les opérations de réhabilitation ont ciblé, en outre l'école Max Marchand, dotée d'une cantine scolaire équipée de panneaux solaires et deux terrains de jeux avec gazon artificiel, en plus de l'aménagement de la cour et la mise en place d'un éclairage extérieur à l'énergie solaire. Autre établissement scolaire concerné, l'école Mouloud Feraoui qui a bénéficié, pour sa part, d'un terrain de jeux avec pelouse artificielle et des équipements alimentés par l'énergie solaire, a ajouté la même source, soulignant qu'une nouvelle cantine scolaire va également y être créée.

## ALGÉRIE - TURQUIE

### Entretiens pour le renforcement de la coopération commerciale bilatérale

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, s'est entretenu, lundi, en compagnie du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, avec l'ambassadrice de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, sur les moyens de soutenir et de renforcer les relations bilatérales et sur les questions d'intérêt commun concernant le volet commercial.

Lors d'une réunion qui les a réunis au siège du ministère du Commerce, le ministre a exprimé sa satisfaction des partenariats économiques et commerciaux bilatéraux réalisés, rappelant les facilités et le climat favorable pour l'investissement en Algérie, ce qui ouvre la voie à l'augmentation du volume des échanges commerciaux entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Rezig a souligné que toutes les conditions sont réunies pour augmenter le volume des échanges commerciaux entre les deux parties, notamment après l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) en janvier prochain, soulignant la nécessité d'activer le Conseil d'affaires algéro-turc en coordination avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et de s'appuyer sur les nouveaux moyens de communication pour communiquer jusqu'à la fin de la crise sanitaire mondiale.

De son côté, M. Bekkai a évoqué la proposition de conglomérat d'entreprises mixtes algéro-turques en termes d'accès à de nombreux marchés internationaux et d'accompagnement du reste des entreprises algériennes opérant dans le même domaine pour bénéficier de leur expérience en matière d'exportation. De son côté, l'ambassadrice de Turquie a exprimé la disposition de son pays à poursuivre les efforts et à élargir la coopération dans divers domaines, notant la nécessité d'organiser des réunions entre les hommes d'affaires des deux pays pour discuter des nouvelles opportunités de partenariat après la pandémie du nouveau coronavirus.

## ALGÉRIE - ROUMANIE

### M. Ait Ali Braham évoque avec l'ambassadeur roumain le renforcement du partenariat industriel

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham, a reçu lundi à Alger, l'ambassadeur de Roumanie en Algérie, Marcel Alexandru, avec lequel il a évoqué les moyens et possibilités de renforcer le partenariat bilatéral dans le domaine industriel, a indiqué le ministère dans un communiqué. Abordant les nouvelles orientations de la politique de l'investissement en Algérie, M. Ait Ali Braham a affirmé, lors de cette entrevue, l'intérêt de l'Algérie à coopérer avec la Roumanie, selon la même source. "Nous recherchons des partenaires fiables et nous encourageons les initiatives s'inscrivant dans notre nouvelle politique dans l'objectif d'édifier une véritable industrie", a-t-il indiqué. De son côté, l'ambassadeur roumain a transmis au ministre la volonté "concrète" de certaines entreprises roumaines à s'installer en Algérie notamment après les récentes réformes en matière d'investissement. "Nous estimons que le marché algérien est très prometteur et que les conditions sont favorables pour nos entreprises souhaitant investir en Algérie", a déclaré M. Alexandru soulignant que ces ententes reprises sont en quête de partenaires algériens afin de venir s'installer en Algérie, ajoute le communiqué.

## INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

### L'Algérie abrite le premier salon international "numérique" de l'industrie agroalimentaire

L'Algérie abrite, en décembre, le premier salon numérique international des industries agroalimentaires, de la logistique et de la production nationale, a indiqué lundi un communiqué de la Société Andalus Trade, Show, exhibits and Events (TSEE).

Premier du genre au monde, ce salon international "virtuel" est abrité par l'Algérie durant la période allant du 1er au 31 décembre 2020, a précisé la même source.

Prendront part à cette manifestation des opérateurs algériens et étrangers activant dans plusieurs secteurs, notam-

## TRANSPORT MARITIME

### L'ENTMV accuse une perte de 9 milliards DA depuis mars dernier (DG)

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a accusé une perte de 9 milliards de dinars depuis la suspension de ses dessertes le 17 mars dernier, suite à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, a annoncé, lundi à Alger, le directeur général de l'entreprise, Ahcène Gueraïria.

Lors d'une séance d'audition organisée par la Commission des transports et des télécommunications de l'APN, sous la présidence de Chaâbane Louaâr, son président, M. Gueraïria a souligné que "l'entreprise souffre d'une crise financière et rencontre plusieurs difficultés, notamment pour le paiement des salaires des travailleurs, en raison de la suspension de ses dessertes maritimes", selon un communiqué de l'Assemblée.

Il a ajouté que l'administration de l'entreprise "attend la décision des autorités pour la réouverture de l'activité maritime de transport des voyageurs pour reprendre ses activités et programmer ses premières dessertes dans les plus brefs délais", soulignant que la flotte algérienne est composée de trois ferries "Tariq Ibn Ziyad", "Tassili" et "El Djazaïr" acquis depuis près de 19 ans. Selon Gueraïria,



cette flotte ne peut pas concurrencer avec les flottes française et espagnole, notamment au regard de sa faible capacité d'accueil ce qui amène la compagnie à l'affrètement durant la saison estivale pour couvrir le déficit, soulignant que "la capacité de l'unique car ferry de la Tunisie dépassait celle de nos trois navires", précise le communiqué. Bien que l'Algérie devrait

réceptionner en janvier prochain un nouveau navire d'une capacité de 1800 passagers, mais cette capacité supplémentaire demeure, néanmoins, "insuffisante", a-t-il fait savoir, arguant que la relance de l'activité de l'ENTMV "dépendra de l'appui que devra fournir l'Etat". Et d'ajouter: "l'ouverture de nouveaux points maritimes et l'acquisition de nouveaux navires est le seul

moyen susceptible de permettre à la compagnie de s'imposer et de répondre aux attentes de ses clients".

Il a cité, en outre, le dossier des dettes qui "constituent désormais une charge pour l'entreprise", notamment sa dette envers Naftal, estimé à près de 209 milliards de dinars à rembourser en devises.

Évoquant les prestations fournies aux clients, M. Gueraïria a indiqué que le prix des tickets de l'ENTMV incluant les trois repas restent moins chers, comparés aux offres étrangères, en dépit des faibles capacités de l'entreprise.

"Il est temps que les mentalités changent et que le citoyen prenne conscience de l'importance de préserver les biens publics pour pouvoir aller de l'avant et atteindre de meilleurs niveaux de prestation", a conclu le même responsable.

## AIR ALGÉRIE

### "Suspension du programme de renouvellement de la flotte en raison de la COVID-19" (P-Dg)

Le Président Directeur général (P-Dg) de la compagnie Air Algérie, Bekhouche Allache, a rappelé lundi devant la Commission des transports et des télécommunications de l'Assemblée populaire nationale (APN), "la suspension" du programme de renouvellement de la flotte en raison des retombées économiques de la pandémie de Covid-19.

M. Bekhouche a fait savoir que cette opération, approuvée par le Gouvernement en 2018, est suspendue en raison des derniers développements, a noté un communiqué de l'APN. S'agissant de l'ouverture de nouvelles dessertes internationales, le P-Dg de la compagnie nationale a souligné que l'ouverture d'une nouvelle desserte exigeait des études économiques "profondes", et par conséquent, "les lignes ouvertes resteront celles enregistrant une forte concurrence, à l'instar de la France et la Turquie".

A propos des répercussions de la crise sanitaire sur la compagnie, M.

Bekhouche a relevé "la difficulté" de la situation actuelle d'Air Algérie, faisant état de près de 40 milliards de dinars de pertes depuis la suspension des vols commerciaux dans le cadre des mesures de prévention contre la pandémie. Il a avancé, en outre, que la compagnie pourrait connaître d'autres pertes à l'avenir en cas de persistance de la crise, ce qui constituera, a-t-il dit,

"un énorme obstacle face au développement des investissements de la compagnie", ajoute la source.

Se disant optimiste de réaliser une certaine amélioration notamment après la décision des autorités publiques relative à la reprise des vols internes, le même intervenant a affirmé que cette décision était l'occasion pour la compagnie afin d'ouvrir de nouvelles dessertes intérieures à partir de dimanche prochain, et ce vers trois villes, en l'occurrence, Mechria, Tiaret et El Bayadh. Toutes les mesures ont été prises par la compagnie dans le souci de garantir la sécurité et la santé des voyageurs, a-t-il poursuivi.

Concernant les vols internationaux depuis et vers l'Algérie, le même responsable a affirmé que ces vols restent consacrés au rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger.

"Les vols commerciaux resteront suspendus jusqu'à nouvel ordre", a-t-il ajouté. Sur le plan social, M. Bekhouche a salué les efforts de la compagnie pour sauver les emplois durant la crise, précisant que le plan social mis en place avait permis d'éviter les licenciements, selon le communiqué de l'APN.

Également présent à cette réunion, présidée par Chabane Louaâr, président de la commission des transports et des télécommunications, le P-DG de l'Aéroport international d'Alger, Tahar

Allache, a lui aussi évoqué les retombées de la crise sur l'infrastructure aéroportuaire. M. Allache n'a pas caché son inquiétude si la crise sanitaire venait à durer, même si, a-t-il dit, la trésorerie de la société "a permis de gérer la crise sans difficultés". La reprise du trafic aérien se fait progressivement en attendant une amélioration de la situation sanitaire en Algérie qui permettrait de lever la suspension des vols extérieurs qui sont plus rentables pour l'aéroport, a expliqué le responsable.

Concernant le nouveau Terminal de l'Aéroport d'Alger, il a rappelé que celui-ci comprenait 42 postes de stationnement pour avions et un parking de 4.200 places.

Il est également doté de groupes électrogènes d'une valeur de 2 milliards de DA et d'autres équipements répondant aux normes internationales, a ajouté le responsable.

Sa réalisation a nécessité une enveloppe de 74 milliards de DA, dont 62 milliards de DA au titre d'un crédit remboursable jusqu'en 2026 et 12 milliards de DA financés par la société, a-t-il poursuivi. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la série de réunions programmées par la commission des transports et des télécommunications pour l'audition de nombre de responsables d'entreprises économiques névralgiques du secteur des Transports.

tation de plusieurs pays, à l'instar de l'Ukraine, choisie en tant qu'invité d'honneur pour cette édition, du Vietnam, de la Turquie et de l'Allemagne. Pour faire réussir cet événement numérique, une chaîne de diffusion TV en direct sur Internet dédiée au salon a été créée, en sus du recours notamment à technique de visioconférence, selon les organisateurs.

La Société Andalus Trade, Show, exhibits and Events a annoncé une aide "à titre gratuit" pour toutes les entreprises algériennes qui ne disposent pas de site web.

## PÉTROLE

## Les prix commencent la semaine en repli

Les cours du pétrole ont terminé en baisse lundi, après avoir atteint leurs plus hauts en près de neuf mois vendredi, en réaction à une probable hausse de l'offre de brut dans les mois à venir.

La demande reste dans le même temps plombée par la pandémie.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a perdu 0,93% ou 46 cents par rapport à la clôture de vendredi, à 48,79 dollars.

Le Brent s'était rapproché vendredi de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchie depuis le 6 mars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier a lâché 1,08% ou 50 cents, terminant à 45,76 dollars, après avoir atteint vendredi 46,68 dollars, une première depuis le 5 mars.

"La baisse des prix du pétrole ce matin est un parfait exemple de correction après une série de nouvelles qui ont fait grimper le marché trop



haut" la semaine passée, a commenté Bjornar Tonhaugen, analyste de Rystad. L'offre d'or noir étant amenée à augmenter dans un futur proche, cela douche

l'élan de la semaine passée, selon lui.

"Le nombre de plateformes pétrolières en hausse chaque semaine aux États-Unis, la production libyenne

qui augmentent et lentement vers son plein potentiel et celle de l'Iran qui s'apprêterait à repartir au cours du premier trimestre 2021" sont autant de facteurs baissiers, a-t-il expliqué dans une note.

L'offre des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) plus dix alliés producteurs, identifiés sous l'acronyme Opep+, est également attendue à la hausse dès le premier janvier.

Les négociations difficiles sur la relation post-Brexit entre l'Union européenne et le Royaume-Uni ont provoqué une chute de la livre sterling.

"Cela a pesé sur le pétrole en début de séance", a relevé Phil Flynn de Price Futures Group.

## EUROPE

## Un rapport recommande d'accélérer la création de l'euro numérique

Les pouvoirs publics européens et français doivent accélérer la création d'un "euro numérique" pour ne pas prendre de retard sur le yuan chinois ou le projet de monnaie privée de Facebook, a estimé lundi la fondation Concorde.

Ce cercle de réflexion d'inspiration libérale s'exprimait dans le cadre d'un rapport sur la technologie de chaîne de blocs, en anglais "blockchain", rédigé en collaboration avec la banque publique Bpifrance et Havas Blockchain.

La "blockchain" est un protocole informatique, dont la forme la plus connue est le bitcoin, le cryptoactif qui vient de revenir à ses records de valeur après un krach fin 2017. Elle permet de créer des objets informatiques infalsifiables, qui peuvent échanger à travers toute la planète grâce à internet. En se basant sur cette technologie, "la Banque centrale européenne (BCE) doit accélérer la mise en place d'un euro numérique dans un contexte où Libra", le projet

de crypto-monnaie lancé par Facebook "est capable de devenir une banque centrale privée, et où la Chine lance un crypto-yuan aux ambitions mondiales", affirme la fondation. Elle préconise la création d'une "monnaie digitale de banque centrale destinés aux paiements de gros" (paiements interbancaires et paiement de montants élevés), pour permettre notamment l'abaissement des coûts de transaction.

Elle soutient également la création d'une "monnaie digitale de banque centrale de détail", que monsieur Tout-le-monde pourrait détenir et utiliser pour ses paiements courants.

Cet euro électronique pourrait décroître être "programmable", grâce aux propriétés de la chaîne de blocs: par exemple, la BCE pourrait émettre des euros électroniques devant être utilisés dans un temps et à un endroit donnés, pour venir en aide à une population en difficulté. La fondation Concorde rappelle par ailleurs dans son

rapport les nombreux projets d'utilisation de la blockchain hors cryptomonnaies.

La chaîne de blocs est ainsi expérimentée dans l'industrie (agro-alimentaire, luxe, santé, automobile...) pour "tracer" des produits grâce à un certificat numérique accompagnant le produit du producteur au consommateur.

Elle est aussi expérimentée pour simplifier et fluidifier les échanges de titres financiers, de certificats de production d'énergie, ou de certificats administratifs. Pour faire accélérer ces expériences jugées prometteuses, le rapport suggère que l'Europe "renforce le financement" des projets blockchain, pour se mettre au niveau de la Chine et des États-Unis, dont les fonds d'investissements auraient déjà mis 20 fois plus sur cette technologie.

La technologie blockchain doit être inscrite nommément dans le portefeuille d'un commissaire européen, affirme également le rapport.

## BREXIT

## Les positions entre Londres et l'UE encore très éloignées (Boris Johnson)

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a estimé mardi que les positions entre Londres et l'Union européenne étaient encore très éloignées, avant un déplacement à Bruxelles cette semaine pour tenter de débloquent des négociations post-Brexit dans l'impasse.

"Je suis toujours optimiste, mais je dois être honnête avec vous, la situation en ce moment est délicate. Nos amis doivent comprendre que le Royaume-Uni a quitté l'UE pour pouvoir exercer un contrôle démocratique.

Nous en sommes encore loin", a déclaré le dirigeant conservateur, qui doit rencontrer "dans les prochains jours" la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. "Cela semble très difficile pour le moment. Nous ferons de notre mieux", a-t-il ajouté. A peine plus de trois semaines avant la rupture définitive avec la fin de la période de transition, les discussions entre Britanniques et Européens continuent d'achopper sur les trois mêmes sujets: l'accès européen aux eaux britan-

niques, la manière de régler les différends dans le futur accord et les garanties exigées à Londres par l'UE en matière de concurrence en échange d'un accès sans tarifs ni quotas à son immense marché.

A l'issue d'un entretien téléphonique lundi, Boris Johnson et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen ont constaté que les conditions pour finaliser un accord n'étaient "pas réunies".

Depuis son départ officiel de l'UE le 31 janvier, le Royaume-

Uni continue d'appliquer les règles européennes.

Ce n'est qu'à la fin de cette période de transition, le 31 décembre, qu'interviendra sa sortie du marché unique et de l'union douanière.

Faute d'accord, les échanges entre Londres et l'UE se feront dès le 1er janvier selon les seules règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

## INDE

## Grève générale à l'appel des agriculteurs contre les réformes agricoles

Les agriculteurs indiens qui bloquent l'accès à New Delhi ont appelé mardi à une journée de grève générale à travers tout le pays pour réclamer l'abrogation des récentes réformes des marchés agricoles.

Des dizaines de milliers d'agriculteurs campent depuis fin novembre à la périphérie de la capitale, résolus à maintenir ce blocus jusqu'à ce que le gouvernement du Premier ministre Narendra Modi fasse marche arrière sur cette nouvelle législation qui libéralise les marchés agricoles.

Ils entendent notamment bloquer mardi, pendant plusieurs heures, les principales routes et lignes ferroviaires du pays.

Leur action a reçu le soutien de cheminots, de routiers, d'enseignants et de syndicats.

Les autorités ont déployé des milliers de policiers dans les rues de New Delhi et renforcé la sécurité dans le reste du pays pour éviter tout débordement. Cinq séries des négociations entre les agriculteurs et les ministres n'ont pas permis de réduire les divergences.

Les paysans, de plus en plus nombreux à avoir rejoint les campements de fortune installés en périphérie de la capitale, sont plus que jamais déterminés à ne pas en bouger tant que les lois ne seront pas abrogées.

En vertu de ces réformes, les paysans ont dorénavant la liberté de vendre leurs produits à un acheteur et au prix de leur choix et non plus seulement sur les marchés régulés par l'Etat avec des prix fixés. Les agriculteurs redoutent que cela ne permette aux grandes sociétés de faire baisser les prix.

De son côté, le gouvernement affirme que ces lois sont nécessaires afin d'offrir un avenir à long terme au secteur agricole, véritable clef de voûte de l'économie indienne. Rakesh Tikait, un dirigeant du mouvement de contestation, a invité les habitants à éviter les déplacements durant cette journée et tous les commerces à fermer leurs portes. "Nous ne voulons rien de moins qu'un retrait de ces nouvelles lois", a rappelé Balbir Singh Rajwala, un représentant des paysans.

Le parti du Congrès, principal parti d'opposition qui détient le pouvoir au Pendjab (nord-ouest), dont viennent nombre de manifestants, ainsi qu'une quinzaine de formations politiques, soutiennent ce mouvement de contestation.

## SUISSE

## Légère hausse du taux de chômage en novembre

Le taux de chômage en Suisse a légèrement augmenté en novembre, grimpaient de 0,1% par rapport au mois précédent pour remonter à 3,3%, a indiqué mardi le secrétariat d'Etat à l'Economie. Fin novembre, 153.270 personnes étaient inscrites au chômage, soit 4.152 de plus qu'en octobre, a indiqué le ministre suisse de l'économie dans un communiqué. En rythme annuel, il a toutefois bondi de 44,1% par rapport au mois de novembre l'an passé, avec 46.940 inscrits de plus qu'il y a un an. Le chômage des jeunes a diminué de 0,4% sur le mois écoulé mais s'est accru de 3,4% chez les plus de 50 ans. Le nombre de postes proposés dans les offices régionaux de placement a quant à lui reculé, avec 1.810 offres en moins.

Sans échapper à la récession, la Suisse a jusqu'à présent mieux tenu le choc de la crise sanitaire que ses voisins européens.

Après une baisse cumulée de 8,6% au premier semestre, son produit intérieur brut (PIB) a enregistré un rebond de 7,2% au troisième trimestre. Structurellement bas, son taux de chômage a s'est toutefois accru, grimpaient à 3,4% en mai avant de refluer les mois suivants, notamment grâce aux mesures de chômage partiel.

En octobre, le ministre suisse de l'économie avait revu ses prévisions à la baisse, disant s'attendre à des répercussions moins fortes qu'initialement redouté de la crise sanitaire.

Il tablait alors sur un taux de chômage de 3,2% sur l'ensemble de l'année, et de 3,4% en 2021.

Mais la Suisse a entre-temps été fortement touchée par la deuxième vague, en particulier dans la région de Genève.

## JAPON

## Nouveau plan de relance économique de 580 milliards d'euros

Le Premier ministre japonais Yoshihide Suga a dévoilé mardi un nouveau plan d'aide à l'économie japonaise de plus de 580 milliards d'euros pour financer divers projets allant de mesures sanitaires au développement des technologies vertes.

Cette annonce est intervenue alors que les principales économies du monde continuent de lancer des plans d'aide massifs pour tenter de limiter les ravages

de la pandémie. M. Suga a précisé que son gouvernement approuverait formellement, plus tard dans la journée, ce plan d'un montant total de 73.600 milliards de yens (584 milliards d'euros), qui comprend notamment des programmes de prêts. C'est le premier plan de relance de M. Suga depuis son accession au poste de Premier ministre en septembre.

Il a succédé à Shinzo Abe qui a démissionné pour raisons de santé. "Nous

avons mis sur pied pour ouvrir une nouvelle voie vers la croissance, afin de protéger les vies et les moyens de subsistance de la population, ainsi que l'emploi et l'activité économique", a déclaré M. Suga devant les membres de son gouvernement. Le Japon, relativement épargné jusqu'ici par le coronavirus (2.382 morts selon des chiffres officiels), subit une nouvelle vague d'infections avec un nombre record de cas quotidiens.

## TOURISME

## Biskra : la reprise des vols aériens favorisera le tourisme d'hiver dans le Sud du pays

Des opérateurs du secteur touristique ont salué lundi la décision de reprise des vols aériens domestiques au regard de son impact positif pour le tourisme d'hiver dans le Sud du pays fortement impacté par la pandémie de la Covid-19.

"La reprise des vols aériens entre les grandes villes du Nord et le Sud du pays relancera l'activité touristique dans les wilayas du Sud caractérisées en cette période de l'année par un climat tempéré attirant habituellement un grand nombre de visiteurs et de cabristes", a estimé Tayeb El Wardi, propriétaire d'un complexe touristique dans la capitale des Ziban.

Nombre de touristes optent également pour la visite des sites et monuments religieux dont ceux de Sidi Okba qui dispose en outre de structures d'accueil touristique ayant réussi à assurer à leurs usagers les conditions de protection contre la Covid-19.

De son côté, Maamar Boumerzoug, propriétaire d'une agence de tourisme et de voyages, a relevé que l'épidémie a frappé de plein fouet l'activité touristique et indirectement les autres activités liées au tourisme dont les activités commerciales et de transport. Il a également estimé que "la reprise du transport aérien et l'impossibilité d'accéder aux destinations extérieures favorisent l'attrait des destinations sahariennes et incitent les touristes nationaux à découvrir ces régions aux multiples atouts".

Exploitant d'un taxi de transport urbain, Farid a estimé que la reprise de l'activité de l'aéroport de Biskra distant de 18 km du chef-lieu de wilaya favorisera le retour des nombreux transporteurs sur cette ligne dans le respect du protocole sanitaire.

Mohamed Sakri, cadre de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, a noté que le retour du transport aérien offre "une possibilité pour les personnes de visiter les sites sahariens bien éloignés du Nord et disposant de structures d'accueil qui respectent les mesures préventives nécessaires".

A rappeler que les vols aériens intérieurs ont repris dimanche à l'aéroport, Mohamed Khider de Biskra où cinq vols sont programmés chaque semaine après près de neuf mois de suspension à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 24 décès et 888 blessés en une semaine

Vingt quatre (24) personnes ont trouvé la mort et 888 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers plusieurs wilayas du pays du 29 novembre au 5 décembre, selon un bilan publié mardi par les services de la Protection civile (PC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ghardaïa avec 6 personnes décédées et 17 autres blessées, prises en charge et évacuées vers les structures hospitalières suite à 14 accidents de la route. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus Covid-19, les unités de la PC ont effectué, durant la même période, 453 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Les unités de la PC ont effectué aussi 560 opérations de désinfection générale, à travers 48 wilayas, a relevé la même source, ajoutant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, où la PC a mobilisé pour les deux opérations 1.970 agents, 282 ambulances et 296 engins d'incendie.

Concernant les secours à personnes, 12.498 interventions ont été effectuées, permettant la prise en charge de 12.055 blessés et malades traités par les secours médicalisés de la PC, a indiqué la même source, ajoutant que les secours de la PC ont effectué 853 interventions pour procéder à l'extinction de 590 incendies urbains, industriels et autres.

Un total de 5.496 interventions ont été également effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.817 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Par ailleurs, les unités d'intervention de la PC ont enregistré 20.318 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverse.

## CRIMINALITÉ

## Tribunal de Tizi Ouzou: la cause du décès de l'enfant Hassani Yanis due à une asphyxie mécanique

Le Parquet du tribunal de Draâ El Mizan (à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) a affirmé, lundi, que les résultats d'autopsie faite sur la dépouille de l'enfant Hassani Yanis, dont le corps sans vie retrouvé vendredi dans la forêt d'Ighil Mouho suite à sa disparition depuis mardi dernier, ont révélé que la cause de son décès est due à "une asphyxie mécanique".

"Le parquet de la République près le tribunal de Draa El Mizan informe l'opinion publique qu'en date du 02/12/2020, la disparition de l'enfant Hassani Yanis, âgé de 4 ans, dans la région d'Ighil Mouho, village d'Abouhran (commune de Draâ El Mizan) a été signalée aux services de la Gendarmerie nationale.

Après recherches et investigations, le corps sans vie de l'enfant a été retrouvé en date du 04/12/2020 dans la forêt d'Aguemoun dans le village d'Abouhran, où le procureur de la République, accompagné du médecin légiste et des éléments de la police judiciaire, se sont rendus sur les lieux pour accomplir les mesures



nécessaires", lit-on dans le communiqué.

Le parquet a ordonné l'autopsie et la prise

d'échantillons biologiques ayant conclu à la compatibilité des empreintes génétiques de l'enfant avec son

père", note le communiqué.

"A 14h00, le parquet a indiqué que le rapport du médecin légiste relatif à l'autopsie a conclu que la mort de l'enfant a été causée par une pression externe sur l'os profond du côté gauche du cou.

La fracture de l'os "C4" de la colonne vertébrale a conduit à une asphyxie mécanique provoquant une mort directe", a fait savoir la source, ajoutant que "des blessures visibles ont été découvertes sur le corps de la victime et qui pourraient être liées à des morsures d'animaux".

Selon le parquet, "l'enquête préliminaire se poursuit toujours", conclut la source.

## VIE ASSOCIATIVE

## La réhabilitation du pistachier de l'Atlas, un projet associatif en cours à Djelfa

Un projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas (*Pistacia Atlantica*) est actuellement en cours de mise en œuvre, à Djelfa, dans un cadre associatif, visant la revalorisation de cette espèce endémique des régions step-piques.

"Ce projet a été lancé en mars dernier, à la faveur d'une initiative écologique inscrite dans le cadre du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, en collaboration avec le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS)", a indiqué, à l'APS, Djamel Maiza, président de l'Organisation nationale des jeunes compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie.

Cette initiative a pour objectif, a-t-il ajouté, la "réhabilitation du Pistachier de l'Atlas dans les climats arides et semi-arides des zones steppeiques et subsahariennes au niveau du Barrage vert, à travers la plantation de 10.000 arbuscules de cette essence, en guise de contribution à l'effort de reboisement national, suite aux incendies ayant touché plusieurs forêts du pays", a souligné le même responsable.

Ce projet, lancé sous le signe "Contribuons avec nos jeunes compétences à la réhabilitation et au renforcement du Barrage vert", se veut, également, une alternative à la problématique de l'impact des changements climatiques et de l'exploitation irrationnelle des ressources naturelles, a-t-il estimé.

Ce programme de plantation profitera à des régions du versant sud de l'Atlas saharien (sud de Djelfa) et de la partie sud de la wilaya de M'sila, s'étendant sur près de 170 km de long et se situant à une altitude de 1.300 mètres. Selon M. Maiza, le choix du pistachier de l'Atlas n'est pas fortuit. "Nous avons choisi cette essence pour son intérêt écologique.

Elle est très répandue dans les régions steppeiques, semi-arides et sahariennes, comme Djelfa, M'sila, Laghouat, Biskra, El Bayedh et Ghardaïa", a-t-il observé.

Le pistachier de l'Atlas est un arbre à feuillage caduc de la famille des Anacardiaceae. Il peut atteindre 15 m de hauteur avec un tronc de plus de 60 centimètres de diamètre.

Ses feuilles composées sont constituées de trois à quatre folioles. Sa croissance est très lente, mais il a l'avantage de vivre longtemps, jusqu'à 400 ans, out en nécessitant une protection lors de sa mise en terre.

La régénération naturelle du pistachier de l'Atlas requiert des conditions spéciales, du fait notamment de la dureté des téguments qui inhibent la germination.

Il faut pour ce faire que le fruit ou les graines soient consommées par des oiseaux et des animaux sauvages qui sont considérés comme des agents de dissémination importants.

### Intérêt écologique et économique du pistachier de l'Atlas

Selon les spécialistes, le pistachier de l'Atlas est particulièrement résistant à la sécheresse et à la salinité des sols. C'est une espèce endémique des régions arides et semi-arides et peut même survivre en montagne et dans certaines terres dites marginales.

Cette haute résistance à la sécheresse est à l'origine du choix porté sur le Pistacia Atlantica pour le reboisement des régions arides et semi-arides.

Il contribue à la valorisation des terres marginales et a prouvé son efficacité dans la fixation des sols et comme brise-vents, au moment où ses feuilles sont utilisées comme fourrage pour le bétail. Au plan économique, les fruits du Pistachier de l'Atlas gagneraient à être connus à une plus grande échelle, selon les spécialistes du domaine, car, outre, leur bon goût, ils ont de nombreuses propriétés curatives et esthétiques.

En effet, l'huile de ses fruits a des propriétés hautement adoucissantes et hydratantes, tout comme elle peut être comestible au même titre que l'huile d'olive. La densité de cette huile fait d'elle un excellent allié pour amplifier toute autre huile. Dans certaines régions, le fruit vert du pistachier de l'Atlas est utilisé pour donner du goût à certains plats, outre ses vertus thérapeutiques dans le traitement de certaines maladies de la peau.

### Le projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas porteur de nombreuses activités

Ce projet de réhabilitation du pistachier de l'Atlas est, également, porteur de nombreuses activités prévues entre 2020 et 2021, dont l'animation d'ateliers à distance et la création d'une pépinière pour la promotion de la culture du pistachier de l'Atlas, un projet (pépinière) qui a été concrétisé par l'association, selon M. Maiza.

Il a, en outre, fait part de nombreuses campagnes de plantation de cette essence à travers de nombreuses wilayas du pays, dont la géographie et le climat sont adaptés à cette culture.

Il s'agit, aussi, a-t-il ajouté, d'organiser des campagnes de sensibilisation sur cette "essence endémique menacée de disparition et n'ayant pas bénéficié de l'intérêt qu'elle mérite".

L'organisation présidée par M. Maiza œuvre, également, à la valorisation de cet arbre, en assurant sa reproduction, à travers la collecte de ses graines et leur traitement afin de les rendre cultivables en perspective de la campagne de plantation qui ciblera un e superficie de 20 ha au niveau du Barrage vert, en vue de son renforcement avec une moyenne de 30 arbres à l'hectare. Le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), en tant que partenaire actif de l'Organisation nationale des jeunes compétences scientifiques et professionnelles pour l'Algérie, dans la réussite de cette expérience pilote, a pour sa part lancé la culture du pistachier de l'Atlas au sein même de sa pépinière.

"Au titre de cette expérience, nous avons apporté les graines de leurs zones d'origine à Dayate, et nous avons réussi à faire pousser 2.000 plants, et nous avons entamé leur mise en terre", a indiqué à l'APS, un cadre au HCDS, Ali Rehab. Il a signalé la sélection, dans une première étape, de la région de "Chebka" dans la localité de Bouiret Lahdab (80 km au nord de Djelfa) pour planter 600 arbuscules, avant d'élargir cette culture à la partie sud de la wilaya.

Des techniciens du HCDS assureront le suivi de toutes les étapes de cette opération, en vue d'étudier les moyens d'assurer sa réussite et son développement, pour une meilleure réhabilitation de cette espèce.

## ONU - SANTÉ

## Le 27 décembre proclamé "Journée internationale de la préparation aux épidémies"

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi une résolution faisant du 27 décembre la "Journée internationale de la préparation aux épidémies", alors que la propagation du Covid-19 a mis en évidence une absence d'anticipation en la matière.

Le texte "invite tous les Etats membres, les entités des Nations unies et les autres organisations mondiales, régionales et sous-régionales, le secteur privé et la société civile, y compris les organisations non gouvernementales, (...) à célébrer chaque année la Journée internationale de la préparation aux épidémies".

La résolution encourage les 193 pays membres des Nations unies à organiser "des activités d'information et de sensibilisation, afin de souligner l'importance de la prévention des épidémies, de la préparation et de la conclusion de partenariats pour y faire face". Elle demande aussi à l'Organisation



mondiale de la santé "à concourir à la célébration" de cette Journée internationale.

Le texte, qui n'a pas de valeur contraignante, a été co-proposé par le Cambodge, le Canada, l'Espagne, la Palestine, la Guinée équatoriale, le Nicaragua, le Niger, le Qatar, la Corée du Sud, Saint-Vincent-et-les Grenadines, le Sénégal, Singapour, le Tadjikistan et le Vietnam. Depuis fin décembre, la pandémie de Covid-19 a fait plus de 1,53 million de morts dans le monde, selon un bilan de presse établi lundi. Quelque 67 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont plus de 42,6 millions sont guéris.

## ENVIRONNEMENT - POLLUTION

## Oxfam: l'UE doit s'attaquer aux émissions de CO2 des plus riches

L'UE doit s'attaquer aux émissions de gaz à effet de serre des Européens les plus riches et renforcer son soutien aux plus pauvres pour une transition écologique juste, prône Oxfam, deux jours avant un sommet devant fixer un objectif de réduction pour 2030.

"Jusqu'à présent, la réduction des émissions de l'UE a coïncidé avec une augmentation des inégalités économiques, laissant les émissions des Européens les plus riches à un niveau inacceptable", dénonce l'ONG, appelant les dirigeants européens à "placer les principes d'équité et de transition juste au cœur du +Green Deal+".

Selon une étude menée par Oxfam avec l'Institut de l'Environnement de Stockholm (SIE), les émissions de gaz à effet de serre des Européens à revenu faible et moyen ont baissé entre 1990 et 2015, tandis que celles des 10% les

plus riches ont augmenté. "Alors que les émissions de l'UE liées à la consommation ont diminué d'environ 12%, et que les inégalités de revenus se sont accrues en Europe", les émissions annuelles des 50% les plus pauvres ont baissé de 24%, et celles des 40% de "revenus moyens" de 13%, indique l'ONG. Parallèlement, les émissions des 10% les plus riches ont augmenté de 3%, et celles des 1% les plus riches de 5%.

Les 10% des Européens les plus riches ont été responsables de 27% des émissions, soit la même quantité que la moitié la plus pauvre de toute la population de l'UE, selon l'étude.

Oxfam souligne que "l'UE doit réduire ses émissions d'au moins 65% d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990" pour respecter l'Accord de Paris de 2015, qui vise à contenir le réchauffement sous les +2 C.

La Commission européenne a proposé une

réduction des émissions de l'UE d'au moins 55% d'ici 2030, le Parlement européen vise -60%. Les dirigeants des 27 Etats membres doivent entériner un objectif lors d'un sommet jeudi et vendredi à Bruxelles. L'ONG appelle l'UE à "s'attaquer aux inégalités en matière de CO2 tant entre les Etats membres riches et pauvres qu'au sein des Etats membres". "L'expérience des +gilets jaunes+ en France nous rappelle à quel point les tentatives de réduction des émissions peuvent tourner court si les politiques ne sont pas perçues comme justes ou équitables", souligne Oxfam.

Oxfam formule plusieurs recommandations: "mettre fin aux subventions aux combustibles fossiles", "améliorer l'efficacité énergétique de l'habitat", et introduire des taxes sur la consommation carbone dans le secteur du luxe.

## CANADA

## Le Canada à la traîne dans la lutte contre les changements climatiques (rapport)

Le Canada se trouve parmi les pays les moins performants dans la lutte contre les changements climatiques, révèle un rapport des organisations Germanwatch, Climate Action Network et New Climate Institute. Le pays nord-américain pointe au 58ème rang sur 61 pays analysés à travers l'indice de performance en matière de changement climatique (CCPI), précise le document relayé par les médias canadiens.

Selon le rapport rendu public ce lundi, aucun des pays étudiés n'est sur une trajectoire compatible avec les objectifs de l'Accord

de Paris. Six pays du G20, dont le Canada, sont toujours en retard dans le combat contre le réchauffement climatique.

Figurent en bas de l'échelle les Etats-Unis (60èmes), l'Arabie saoudite (60ème), l'Australie (54ème), la Corée du Sud (53ème) et la Russie (52ème). Parmi les membres du G20, seuls l'Union européenne (16ème), le Royaume-Uni (5ème) et l'Inde (10ème) se classent parmi les plus performants. Dans le cadre de cet indice, le rapport classe les pays au regard de leur action dans des catégories aussi diversifiées que les émissions de gaz à effet de serre, la production d'énergie renouvelable, la consommation d'énergie et la politique climatique. En raison de la crise de COVID-19, le premier semestre 2020 a été marqué par une baisse drastique de 8,8 % des émissions mondiales de GES, soit la plus forte baisse semestrielle des émissions jamais enregistrée.

Le Canada se situe au 58ème rang sur 61 en termes d'émissions de GES, et compte la consommation d'énergie par habitant la plus élevée. Sur le

plan de la politique climatique, le pays est au 29ème rang, tandis que la Finlande et la Suède occupent la première et la deuxième positions respectivement. Les Etats-Unis se situent en bas du classement.

Le gouvernement canadien a présenté récemment un projet de loi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le but d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Ce texte prévoit la définition de cibles de réduction des émissions polluantes au Canada tous les cinq ans, à compter de 2030.

## MEXIQUE - USA

## Le Mexique réclame aux USA l'extradition d'un ex-ministre accusé de trafic de drogue

Le ministère des Affaires étrangères mexicain a annoncé lundi que le Mexique a demandé aux Etats-Unis l'extradition d'un ex-ministre chargé de la sécurité, Genaro García Luna, accusé de complicité de trafic de drogue et incarcéré à New York.

La demande d'extradition se fonde sur un mandat d'arrêt émis par un juge fédéral après l'ouverture d'une enquête contre García Luna par le bureau du procureur général.

Selon des médias locaux, García Luna fait l'objet d'une enquête pour détournement présumé de fonds publics alors qu'il était ministre chargé de la sécurité dans le gouvernement de Felipe Calderon (2006-2012).

Le mandat d'arrêt à son encontre aurait été émis fin novembre. Il s'agit de la première

enquête lancée au Mexique sur García Luna, arrêté le 9 décembre 2019 au Texas, accusé d'avoir accepté des pots-de-vin pour protéger le cartel de Sinaloa et d'être impliqué dans un trafic d'au moins 53 tonnes de cocaïne à destination des Etats-Unis. La défense a demandé lundi un délai supplémentaire pour s'entretenir avec García Luna, placé à l'isolement en raison de cas de Covid-19 dans la prison où il est détenu, selon la presse. Le juge a fixé la prochaine audience au 17 février 2021.

Le 7 octobre, García Luna avait plaidé non coupable de cinq chefs d'accusation devant un tribunal fédéral de New York. Il encourt une peine minimale de 10 ans de prison. Avant une éventuelle extradition vers le Mexique, l'ancien ministre devrait être jugé

aux Etats-Unis et y purger sa peine en cas de condamnation, à moins qu'un accord ne soit trouvé entre les deux pays. En novembre, les Etats-Unis avaient accepté de remettre au Mexique l'ex-ministre de la Défense Salvador Cienfuegos (2012-2018). Il avait été arrêté à Los Angeles, accusé d'avoir protégé un cartel de la drogue. Une juge fédérale américaine avait entériné l'abandon des poursuites aux Etats-Unis contre le général à la retraite, qui a été rapatrié le 19 novembre au Mexique.

Le ministère américain de la Justice avait annoncé sa décision, en accord avec son homologue mexicain, d'abandonner les poursuites américaines au nom du "partenariat" entre les deux pays et pour permettre aux autorités mexicaines de mener leur propre enquête contre le général à la retraite.

## USA - AVIATION

## Décès du pilote américain Chuck Yeager, légende de l'aviation

La légende américaine de l'aviation Charlie "Chuck" Yeager, le premier pilote à avoir franchi le mur du son, est décédé à l'âge de 97 ans, a annoncé lundi son épouse Victoria. "Je vous annonce avec beaucoup de tristesse que l'amour de ma vie, le général Chuck Yeager est décédé juste avant 9pm ET" (02h00 GMT mardi), a écrit Victoria Yeager sur le compte Twitter de son époux. "Un vie incroyable, bien vécue, le plus grand pilote de l'Amérique et son héritage de force, d'aventure et patriotisme seront pour toujours dans nos souvenirs." Mme Yeager n'a pas précisé les causes du décès de son époux.

Pilote durant la Seconde Guerre mondiale, Yeager a fait son entrée dans l'histoire en brisant le mur du son en 1947 à bord d'un appareil Bell X-1.

"Ca a ouvert l'espace, Star Wars, les satellites", avait déclaré Yeager en 2007.

Ses exploits en tant que pilote d'essai ont été immortalisés dans un film hollywoodien intitulé "The Right Stuff". Né le 13 février 1923 dans la petite localité de Myra, en Virginie-Occidentale, Yeager a grandi auprès de son père mécanicien qui lui a appris le métier. Il a rejoint l'armée de l'air en septembre 1941, trois mois avant l'entrée en guerre des Etats-Unis. Il commence comme mécanicien d'avions avant d'apprendre à piloter. Yeager a établi de nombreux records mais il a passé l'essentiel de sa carrière au sein de l'armée de l'air américaine dans les années 1950 et 1960. Il a pris sa retraite en 1975.

CAMEROUN  
80 cobras et vipères saisis avant d'embarquer sur un vol commercial

Quatre-vingts cobras et vipères vivants et sommairement enfermés dans des bouteilles en plastique ont été saisis récemment à l'aéroport de Douala, au Cameroun, juste avant d'être embarqués sur un vol commercial à destination de Londres, a annoncé lundi la douane camerounaise. Deux trafiquants, un Camerounais et un Nigérian, avaient présenté des caisses en bois à l'embarquement en montrant au personnel de "fausses autorisations" de transport, a expliqué Jean-Claude Ekoube, chargé de la Communication des Douanes camerounaises. Dans la nuit du 3 au 4 décembre, "nous avons saisi 80 serpents vivants, des cobras et des vipères", a dit M. Ekoube, précisant que leur destination finale était Londres.

Sur des photos postées sur le compte Twitter des douanes, on peut voir les caisses de bois ouvertes, les flancs arborant des étiquettes rouges distinguant le haut du bas et barrés du mot "venomous" (venimeux en anglais). A l'intérieur, on aperçoit de nombreuses bouteilles en plastique d'eau ou de soda allongées à l'horizontale. Elles étaient perforées pour permettre aux reptiles de respirer, a précisé M. Ekoube.

Les trafiquants voulaient embarquer leur dangereuse cargaison à bord d'un vol commercial d'Air France, donc avec une escale à Paris avant Londres, selon un responsable de la sécurité de l'aéroport qui a requis l'anonymat.

Les deux trafiquants d'animaux ont été arrêtés par les douaniers et mis à la disposition de la police, a conclu M. Ekoube, assurant qu'il s'agit de la première saisie de ce type de reptiles à l'aéroport de Douala.

## CORONAVIRUS-PRÉVENTION

### Comportements de la population face à la Covid-19: de l'inquiétude à la prise de conscience (Experts)

Des psychologues ont observé un changement "sensible" dans le comportement citoyen face au coronavirus, en passant d'un état de panique, au début de la pandémie, à une sorte d'apaisement voire de prise de conscience, les dernières semaines, dans la riposte au risque de contamination. Dans ce cadre, la psychologue, Rachida Merad-Boudia, a affirmé que l'attitude du citoyen algérien avait changé depuis l'apparition de l'épidémie, dans la mesure où il songe depuis quelque temps déjà à la riposte alors qu'il était dans un état d'inquiétude et de panique lors de la première phase de la pandémie. Mars passé, un nouveau phénomène était venu bouleverser la société, la propagation du virus a suscité une sorte de frayer et d'inquiétude chez le citoyen. Trois mois plus tard, l'OMS avait affirmé que le virus affectait principalement l'immunité, et depuis, les seniors avaient compris que le coronavirus "n'affectait que les personnes âgées et celles présentant des comorbidités", a-t-elle expliqué. En apprenant, par la suite, l'augmentation de cas positifs, le citoyen a développé des symptômes de psychose, ce qui a amené justement au respect des orientations des pouvoirs publics portant application des mesures de prévention et des gestes barrières. Pour Mme. Merad-Boudia, la maladie n'ayant exclu aucune catégorie sociale, et maintenant que bien des informations sont relayées au sujet du vaccin découvert, le citoyen a développé une autre attitude caractérisée par une banalisation de mort.

En effet, c'est également un trouble anxieux généralisé (TAG) qui a motivé, tout récemment, "la prise en charge des symptômes post-contamination, à savoir la fatigue et la déconcentration (parmi les fonctions mentales)", a-t-elle précisé.

Cette phase, poursuit le spécialiste, exige des examens médicaux pour évaluer le taux d'exposition de ces fonctions à des troubles et les prendre en charge, en prescrivant des compléments alimentaires et en recommandant au malade, après convalescence, "d'observer un repos total et de s'éloigner du bruit, tout en pratiquant des activités sportives".

De son côté, Mohand Tayeb Benatmane, chef du service psychiatrie à l'EHU Mustapha Pacha a relevé une grande affluence, ces derniers jours, des personnes rétablis de la Covid-19 au service, ce qui traduit "le degré de conscience de la société face au virus". En quête de prise en charge médicale psychiatrique, ces patients souffrent de dépression et de troubles du comportement, dont certains craignent de contracter à nouveau le virus, a-t-il précisé.

Cette consultation spécialisée est sollicitée notamment par la tranche d'âge 25-40 ans, étant la catégorie active dans la société, a précisé le spécialiste, indiquant que de nombreux citoyens suivent les conseils que publient les services de psychiatrie sur les réseaux sociaux.

Après avoir assisté à la contamination de familles entières au Covid-19, au décès de proches, et aux multiples actions préventives prises par les pouvoirs publics, l'Algérien "a acquis un degré de conscience".

Il se conforme désormais à ces mesures de prévention pour préserver sa santé et sa vie, a ajouté le spécialiste. C'est tout le contraire des premiers jours de l'épidémie, où, poursuivit le même spécialiste, un état d'incurie et d'insouciance fut observé face au virus. L'enseignante universitaire, Belkacem Houria Ahcène Djabbah, spécialiste en psychologie, a observé, à son tour, qu'une catégorie de citoyen respectait les mesures préventives et portait la bavette, par souci de protéger sa santé et celle des autres et s'abstenait de sortir à l'extérieur, "sauf en cas de nécessité absolue". Mais, poursuit-elle, il existe une culture prévalant chez le citoyen, qui n'admet pas l'idée de ne pas assister aux enterrements et une autre catégorie qui organise toujours des occasions de fêtes, bien qu'elles font l'objet d'une interdiction totale par les pouvoirs publics. Une autre catégorie, parmi ceux travaillant dans les institutions de l'Etat, fait montre d'une insouciance criarde, augmentant ainsi le risque de propagation du virus, a-t-elle ajouté. Concernant l'état de psychose qui s'est accaparé de la société au tout début de l'apparition du virus, l'enseignante estime que cet état "s'est dissipé et ne se manifeste chez l'individu que lorsque un de ses proches ou de son environnement est atteint du virus". Faisant observer un certain état de conscience chez le citoyen, ces derniers mois, la même spécialiste déplore, toutefois, l'existence d'une autre catégorie qui s'estime suffisamment immunisée contre ce virus, notamment les jeunes.

Mme Houria Ahcène Djabbah a appelé, par ailleurs, à la nécessité d'une prise en charge psychologique des personnes rétablis de la Covid-19.

## CORONAVIRUS

### 591 nouveaux cas, 498 guérisons et 12 décès

Cinq cent quatre-vingt-onze (591) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 498 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 89416 dont 591 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2539 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 58146, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 22 wilayas ont recensé, durant les dernières 24 heures, entre 1 et 9 cas, 10 autres n'ont enregistré aucun cas, alors que 16 wilayas ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 44 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.



## SOLIDARITÉ

### Ghardaïa : don de matériel médical pour l'EPH Brahim Tirichine

L'Etablissement public hospitalier (EPH) Dr. Brahim Tirichine de Ghardaïa vient de recevoir un don de masques buccaux de protection et du matériel médical, a-t-on appris mardi de source hospitalière.

Composé de 400 masques de protection respiratoire, des respirateurs et autre matériel médical, ce don a été offert par l'Association de l'amitié populaire franco-algérienne (AAPFA) et le collectif du réseau Algérien Médical Network (AMN), à l'initiative de l'Association humanitaire Tajemi de Ghardaïa.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la



mise en œuvre d'une initiative de la diaspora algérienne à l'étranger visant à soutenir et appuyer les équipes médicales locales pour sauver les

patients atteints de la pathologie du Covid-19, a-t-on indiqué à l'EPH Brahim Tirichine.

L'initiative vise également

à renforcer l'attachement de cette diaspora à l'Algérie et à établir un cadre opérationnel de citoyenneté afin d'accompagner les efforts des praticiens locaux dans les différentes phases de gestion de cette pandémie, a-t-on ajouté.

Ce geste fait suite à l'appel de l'élan solidarité lancé par le collectif de l'AAPFA et AMN dans les différents pays du monde pour l'acquisition de matériel de protection et de produits et équipements médicaux au profit des praticiens et du personnel soignants dans les différentes unités de lutte contre la Covid-19 en Algérie, a-t-on expliqué.

## COVID-19 - TIZI-OUZOU

### Une subvention de 5 millions de DA pour le laboratoire d'immunologie de l'université (APW)

Une subvention de 5 millions de DA a été mobilisée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou au laboratoire d'immunologie de l'Université Mouloud Mammeri qui participe depuis mars dernier au dépistage de la Covid-19, a-t-on appris, lundi, auprès du président par interim de cette institution élue, Ferhat Saadoud.

M. Saadoud, qui a rencontré, hier dimanche, les responsables de ce laboratoire en vue de s'enquérir de besoins de ce dernier, a indiqué à l'APS que dans le cadre de l'accompagnement de

cet organisme qui effectue des tests PCR, "une enveloppe de 5 millions de DA a été accordée à ce laboratoire comme subvention destinée à assurer la poursuite de son fonctionnement par notamment l'achat de consommables".

Lors de cette visite, le recteur de l'université et le responsable du laboratoire "ont expliqué la situation actuelle du laboratoire notamment le manque de moyens financiers et la perspective d'en faire un centre national de recherche et de réponses aux épidémies", a indiqué M. Saadoud.

Selon ce responsable élu, l'APW, qui a déjà financé l'acquisition de certains équipements au profit de cet organisme, "continuera à aider et à accompagner le laboratoire pour le maintenir en activité".

"Notre assemblée soutiendra par tous les moyens disponibles ce laboratoire, pour permettre une bonne prise en charge de la santé de nos citoyens et afin de concrétiser l'objectif de faire de ce laboratoire un centre national de recherche et de réponses aux épidémies" a souligné le P/APW par interim.

## VACCIN ANTI-COVID

### Oran dispose des moyens logistiques pour le stockage et le transport des vaccins (DSP)

La wilaya d'Oran dispose des moyens logistiques nécessaires pour le stockage et le transport des vaccins anti-covid notamment les chambres froides avec une température qui peut atteindre (-70 °C). a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population

(DSP). Sur instructions du ministère de tutelle, la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a déjà procédé au recensement des chambres froides et congélateurs des établissements de santé qui répondent aux normes pour le stockage des vaccins anti-

covid, a fait savoir son chargé de communication, Youcef Boukhari.

"Les moyens recensés sont suffisants pour recevoir jusqu'à un million de vaccins", a affirmé le même responsable, ajoutant que les glacières à gaz carbonique nécessaires pour le transport

des doses sont également disponibles. Pour sa part, le directeur de l'EHU d'Oran "1er Novembre", Mohamed Mansouri, a indiqué que son établissement dispose, à lui seul, de six chambres froides et de congélateurs spéciaux avec des températures de -90.

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE

### Le bilan de la pandémie s'élève à 1.545.320 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.545.320 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi mardi à partir de sources officielles.

Plus de 67.540.770 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 42.919.500 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées. Sur la journée de lundi, 7.992 nouveaux décès et 514.050 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.390 nouveaux morts, la Russie



(562) et l'Italie (528).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 283.746 décès pour 14.955.025 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Au moins 5.714.557

personnes ont été déclarées guéries.

Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 177.317 morts et 6.623.911 cas, l'Inde avec 140.958 morts (9.703.770 cas), le Mexique avec 110.074 morts

(1.182.249 cas), et le Royaume-Uni avec 61.434 morts (1.737.960 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 150 décès pour 100.000 habitants, suivie par le Pérou (110), l'Italie (100), l'Espagne (100).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mardi à 11h00 GMT 460.228 décès pour 13.553.620 cas, l'Europe 450.176 décès (19.974.714 cas), les Etats-Unis et le Canada 296.459 décès (15.373.711 cas), l'Asie 201.034 décès (12.807.177 cas), le Moyen-Orient 82.370 décès (3.526.408 cas), l'Afrique 54.111 décès (2.274.696 cas), et l'Océanie 942 décès (30.448 cas).

## BRÉSIL

### Sao Paulo veut commencer à vacciner en janvier

Le gouverneur de l'Etat de Sao Paulo, Joao Doria, a annoncé lundi le début des vaccinations contre le Covid-19 avec le Coronavac chinois dès le 25 janvier, même si ce dernier n'a pas encore été homologué par les autorités sanitaires.

Les personnels de santé seront les premiers vaccinés, selon le programme fourni par le gouverneur en conférence de presse.

Puis viendront les personnes de plus de 60 ans, les indigènes et les quilombolas, membres de communautés de descendants d'esclaves fugitifs.

Au total, neuf millions de personnes devraient être vaccinées d'ici le mois de mars dans l'Etat le plus riche et le plus peuplé du Brésil, avec 46 millions d'habitants.

Pour que ce programme soit mis en place aux dates fixées par le gouvernement de Sao Paulo, le vaccin Coronavac, du laboratoire chinois Sinovac, doit être homologué par l'agence de vigilance sanitaire nationale Anvisa.

Mais la demande d'homologation n'a pas encore été déposée, même si la phase 3 des essais cliniques auprès de plusieurs milliers de volontaires au Brésil est déjà bien avancée.

L'annonce de Joao Doria a été perçue par de nombreux analystes politiques comme une pique lancée à l'adresse du président d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui n'aime pas le "vaccin chinois" et dont il est un des plus féroces adversaires politiques.

M. Doria a notamment critiqué le plan national d'immunisation contre le Covid-19, qui prévoit que les vaccinations ne débuteront qu'en mars.

"Pourquoi attendre mars si on peut sauver des vies dès janvier?", a-t-il lancé lundi en conférence de presse.

Le mois dernier, Jair Bolsonaro avait relancé la "guerre des vaccins" en se félicitant de la suspension momentanée des essais cliniques du Coronavac après la mort d'un volontaire. En octobre, il avait déjà ordonné l'annulation d'un accord pour l'acquisition de millions de doses de ce vaccin chinois, affirmant qu'il refusait de faire des Brésiliens des "cobayes". "Nous avons besoin de l'union de tous contre le combat idéologique et le déni, il faut arrêter de politiser ce sujet", a déclaré M. Doria lundi.

L'accord noué par le gouvernement de Sao Paulo avec Sinovac prévoit l'acquisition de six millions de doses qui doivent arriver au Brésil d'ici la fin du mois, et la fabrication locale de 40 millions de doses supplémentaires. Lundi, les autorités de Sao Paulo ont annoncé que quatre millions de doses seraient vendues à d'autres Etats brésiliens.

Le gouvernement fédéral a pour sa part signé un accord avec le laboratoire suédo-britannique AstraZeneca pour la fabrication locale de plus de 100 millions de doses du vaccin élaboré par l'université d'Oxford, également en phase 3 des essais cliniques au Brésil.

Le Brésil est le deuxième pays le plus endeuillé par le Covid-19, avec plus de 176.000 morts.

## FRANCE

### Le nombre de contaminations quotidiennes au COVID-19 ne baisse plus (Directeur général de la Santé)

La diminution du nombre de cas positifs au COVID-19 a marqué les pas ces derniers jours en France, une stabilisation qui éloigne l'objectif des 5.000 cas par jour, fixé par les autorités pour lever le confinement le 15 décembre, a déclaré lundi soir le directeur général de la Santé de France, Jérôme Salomon, lors d'un point de presse.

"Malgré tous nos efforts, nous sommes toujours face à un risque élevé de rebond épidémique.

Depuis quelques jours le nombre de contaminations quotidiennes ne baisse plus", a fait remarquer M. Salomon.

Chaque jour ce sont plus de 10.000 nouvelles personnes qui sont testées positives contre 5.000 par semaine pendant l'été, a dit le M. Salomon, précisant que cette évolution touche de façon presque uniforme l'ensemble du territoire métropolitain. La pression hospitalière reste également élevée, notamment en réanimation dans des régions comme Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-Franche-Comté.

Et la baisse des admissions s'est aussi ralentie dans plusieurs départements, a-t-il indiqué. "Nous sommes encore loin de l'objectif de passer sous la barre

des 5.000 cas par jour", a dit Jérôme Salomon en référence à l'objectif fixé par le président Emmanuel Macron pour lever le confinement le 15 décembre prochain. Selon le directeur général de la Santé cette situation s'explique par la saison hivernale propice aux épidémies virales. "Le virus va continuer à circuler activement dans les prochains mois, et la saison hivernale sera très difficile", a-t-il indiqué. En France, 26.365 malades du COVID-19 sont hospitalisés ce lundi 7 décembre, dont 3.198 en réanimation, selon le décompte des médias français.

## GRANDE BRETAGNE

### Le Royaume-Uni lance sa campagne de vaccination contre la Covid-19

Le Royaume-Uni a commencé mardi matin à administrer le vaccin Pfizer/BioNTech aux personnes les plus vulnérables, devenant le premier pays occidental à déployer un programme de vaccination massive contre le nouveau coronavirus, ont annoncé les médias britanniques. Margaret Keenan est devenue à 90 ans la première patiente au monde à recevoir le vaccin de l'alliance américano-allemande Pfizer/BioNTech, près d'une semaine après le feu vert donné à son

déploiement dans le pays le plus endeuillé d'Europe avec près de 61.500 morts.

Les caméras de télévision ont montré la nonagénaire, hospitalisée à Coventry, dans le centre de l'Angleterre, en train de recevoir la piqûre, assise dans son fauteuil et échangeant paisiblement avec l'infirmière. La majorité de la population britannique devra toutefois attendre 2021, priorité étant donnée aux résidents et personnel des maisons de retraite, suivis ensuite par les soignants et les plus de 80 ans. La

distribution du vaccin sera "un marathon et pas un sprint", a prévenu le directeur médical du service public de santé (NHS) Stephen Powis.

Le Royaume-Uni a été le premier pays à donner son feu vert au vaccin de Pfizer/BioNTech. L'Agence européenne du médicament devrait rendre un avis sur ce vaccin d'ici fin décembre, tandis que le Canada pourrait commencer dès la semaine prochaine à vacciner sa population.

## OMS - VACCINS

### L'OMS est opposée la vaccination obligatoire contre le Covid-19

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a indiqué lundi que la vaccination contre le Covid-19 ne devait pas être rendue obligatoire, sauf dans des circonstances professionnelles spécifiques.

L'arrivée des vaccins est "une bonne nouvelle", a souligné Michael Ryan, directeur des questions d'urgence sanitaire à l'OMS, en conférence de presse, en soulignant qu'il faut mieux expliquer les "avantages" des vaccins plutôt que de rendre obligatoire la vaccination.

"Je ne pense pas que l'obligation soit la voie à suivre", a renchéri Kate O'Brien, directrice du département immunisation et vaccins à l'OMS, en indiquant que l'expérience a montré que lorsque des pays ont voulu rendre obligatoires certains vaccins, cela n'a pas eu les effets escomptés.

"Je ne pense pas que nous envisagions que des pays rendent obligatoire la vaccination" contre le Covid-19, a-t-elle insisté. Mais "il peut y avoir certaines situations dans

des pays dans lesquels il y a des circonstances professionnelles pour lesquelles il serait nécessaire ou fortement recommandé de se faire vacciner", a-t-elle ajouté, en citant "certains emplois professionnels dans les hôpitaux".

De son côté, le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a appelé les pays qui prévoient "de déployer les vaccins dans les semaines et les mois à venir" à "vacciner en priorité ceux qui en ont le plus besoin" car le nombre de vaccins sera limité dans un premier temps.

L'OMS recommande ainsi de vacciner d'abord les travailleurs de la santé à haut risque d'infection, et les personnes les plus exposées à des maladies graves ou à la mort en raison de leur âge.

A mesure que le nombre de doses disponibles augmentera, l'OMS recommande de vacciner également les personnes "présentant un risque plus élevé de maladie grave

en raison de leurs antécédents médicaux et les groupes marginalisés à risque plus élevé", a détaillé le directeur général de l'OMS.

Pour éviter que les pays les plus riches n'achètent toutes les doses de vaccins qui dans les premiers mois ne seront disponibles qu'en quantités limitées, l'OMS a mis en place un mécanisme appelé ACT-Accelerator qui doit permettre de distribuer équitablement les vaccins et autres traitements éventuels.

Mais pour cela il faut 4,3 milliards de dollars immédiatement, selon l'OMS, qui déplore le manque de fonds reçus.

"A l'heure actuelle, il y a un trop grand écart entre le discours et la réalité ...

afin de permettre à l'accélérateur de la loi de produire des résultats", a indiqué M. Tedros.

# RÉGIME MÉDITERRANÉEN 10 CONSEILS POUR S'Y METTRE

Envie de (re)prendre votre santé en main ? Validé par la Science, le régime méditerranéen est excellent pour la santé comme pour la ligne. Voici 10 conseils (faciles) pour s'y mettre.

Au mois de janvier 2020, le régime méditerranéen a été élu "meilleur régime santé et minceur" parmi 47 régimes dans le magazine américain U.S. News and World Report... pour la troisième année consécutive !

Le régime méditerranéen, (vraiment) bon pour la santé. Il faut dire que le régime méditerranéen - aussi appelé "régime crétois" - est un véritable allié de notre santé. Les études scientifiques se succèdent : ce régime inspiré des habitudes alimentaires du pourtour méditerranéen serait excellent pour préserver le système cardiovasculaire (il lutte contre le cholestérol et l'athérosclérose), lutter contre le diabète de type 2 (il freine la résistance à l'insuline), atténuer les troubles de l'humeur (il améliore les symptômes dépressifs) ou encore réduire le risque de cancer (cancer du sein et de la prostate, en particulier).

## LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN, POUR ÊTRE EN BONNE SANTÉ ET PERDRE DU POIDS

En outre, il a été montré que, pendant la grossesse, l'adoption d'un régime alimentaire méditerranéen contribue à prévenir le diabète gestationnel et améliore la santé cardiovasculaire de l'enfant à naître. Et chez les seniors, cette alimentation à base d'huile d'olive et de fruits du soleil lutte contre la DMLA, l'ostéoporose et le déclin cognitif. Quoi de bon ! Le régime méditerranéen fait-il maigrir ? Si l'objectif premier du régime méditerranéen n'est pas la perte de poids, ce régime alimentaire sain lutte également contre le surpoids puisqu'il se compose de "bonnes" graisses (omega-3 et omega-9) et de protéines végétales (légumineuses, céréales...) tout en évitant les sucres raffinés, la viande rouge, les produits laitiers et l'alcool - à l'exception du vin rouge, avec modé-



ration ! Attention ! Pour mincir, le régime méditerranéen ne suffit pas. Il est aussi nécessaire de pratiquer une activité physique régulière et adaptée. On peut (par exemple) miser sur des sports de plein air comme le vélo, le running, le Qi Gong, la marche rapide ou encore le paddle pour profiter du soleil et s'imaginer au bord de la mer... D'après les experts, le duo "régime méditerranéen + activité physique" permettrait de perdre jusqu'à 5 kilos par mois. Une perte de poids modérée, mais qui s'accompagne de réels bienfaits pour la santé.

**1/10 - DES FRUITS ET DES LÉGUMES.** Sources de vitamines et de minéraux indispensables, les fruits et les légumes sont également riches en eau (donc hydratants) et en antioxydants (qui protègent la vue, boostent le système immunitaire, ralentissent le vieillissement cellulaire...). Dans l'idéal, on choisit des fruits et des légumes bio et de saison, et on en consomme à tous les repas - matin, midi et soir ! Attention : on privilégie les fruits et les légumes cuits car, à la longue, les fibres qu'ils contiennent peuvent perturber le transit intestinal.

**2/10 - DES LÉGUMINEUSES.** Les légumineuses (pois chiches, haricots, lentilles...) constituent l'une des bases de l'alimentation autour du bassin méditerranéen. Dotées d'un faible indice glycémique (IG), les légumineuses sont surtout très riches en fibres et en fer et au menu à l'heure du déjeuner pour se "caler" jusqu'au dîner et éviter les grignotages de l'après-midi, dévastateurs pour la ligne. De plus, les légumineuses contiennent des minéraux bons pour la santé (fer, zinc...) qui luttent activement contre la rétention d'eau.

**3/10 - DE L'HUILE D'OLIVE.** C'est "le" symbole du pourtour méditerranéen ! Exit les cuissons au beurre : savoureuse, l'huile d'olive est également excellente pour la santé puisqu'elle est riche en vitamine E et en polyphénols (qui ont une action protectrice sur le système cardiovasculaire) mais aussi en omega-9 (des acides gras essentiels pour le cerveau, le cœur et la peau). On la conserve impérativement à l'abri de la lumière, au régime qu'elle perde ses qualités nutritionnelles, et on en consomme 1 à 2 c. à s. par jour.

**4/10 - DES FRUITS SECS ET DES CÉRÉALES.** Les fruits secs (noix, noisettes, amandes...) sont source d'oméga-3 et d'oméga-9, des "bons" acides gras qui luttent contre le cholestérol, préservent la santé cardiovasculaire et aident le système immunitaire. Les céréales (son d'avoine, épeautre, boulghour, quinoa...) quant à elles, sont riches en protéines "végétales" qui contribuent à bâtir la masse musculaire. À dégluster midi et soir, chauds ou froids !

**5/10 - DU POISSON.** Sans surprise, le régime méditerranéen fait la part belle aux produits de la mer et, en particulier, aux poissons et aux crustacés qui apportent des protéines et des "bonnes" matières grasses (omega-3). Trois à quatre fois par semaine, on les cuisine (bien sûr) à l'huile d'olive et on privilégie les produits bio et issus des circuits courts. Attention : on évite les "gros" poissons (saumon...) souvent plus pollués car en bout de chaîne alimentaire et on se tourne plutôt vers les "petits" poissons (maquereaux, sardines...) généralement plus sains.

**6/10 - FEU DE VIANDE ROUGE, PEU DE CHARCUTERIE.** La viande rouge (boeuf, agneau...) est riche en "mauvaises" graisses saturées qui contribuent à augmenter le risque cardiovasculaire en élevant la cholestérolémie. La charcuterie est, de surcroît, souvent trop salée, ce qui participe à l'élévation de la pression artérielle. Bref : la viande rouge et la charcuterie sont à consommer de façon exceptionnelle, 1 à 4 fois dans le mois. À choisir, on consomme plutôt de la viande blanche cuite sans matière grasse - poulet, dinde...

**7/10 - FEU D'GRAS.** Deux à quatre fois par semaine, c'est le maximum recommandé par le régime

méditerranéen, en comptant les outils utilisés en cuisine (crèmes, quiches, pâtisseries...). Si l'œuf est riche en protéines et en vitamines (A, B et D), il ne faut pas en abuser car, selon certaines études, il pourrait avoir un impact négatif sur la santé cardiovasculaire. Idéalement, on consomme un œuf le matin au petit-déjeuner pour "activer" les muscles et ainsi brûler plus de calories durant la journée.

**8/10 - DES ÉPICES ET DES AROMATISÉS.** Au-delà des herbes de Provence, la cuisine méditerranéenne utilise un large panel d'épices et d'aromatiques : ail, thym, laurier, oignon, basilic... Outre leurs effets antioxydants, les épices et les aromates permettent aussi de relever la saveur des préparations sans ajouter de sel, dont l'abus est nocif pour la tension artérielle. Astuce : anis, marjolaine, cardamome, cummin, fenugrec... Pourquoi ne pas inviter des épices et aromates du bassin méditerranéen moins connus en cuisine ?

**9/10 - FEU DE SUCRE.** Le sucre blanc et les "aliments-doudous" qui en contiennent (bonbons, pâtisseries, viennoiseries...) sont à éviter, parce qu'ils sont mauvais à la fois pour la santé et pour la ligne.

On se contente donc des sucres naturels apportés par les fruits et les légumes : on peut toutefois s'autoriser un petit plaisir sucré (avec du miel, par exemple) 1 à 2 fois par mois !

**10/10 - FEU DE PRODUITS LAITIERS.** Les produits laitiers sont peu populaires dans la cuisine du pourtour méditerranéen : on se limite donc à 1 à 5 portions par semaine, en privilégiant les produits les moins gras (donc les moins caloriques) - fromage de chèvre ou de brebis, lait de chèvre, yaourt grec, feta...

## Le régime méditerranéen réduirait le risque de cancer du sein

Voici une nouvelle bonne raison d'adopter le régime méditerranéen. Non seulement il protège du déclin cognitif et du syndrome métabolique mais il réduirait le risque de cancer du sein. Les femmes qui adoptent un régime méditerranéen enrichi en huile d'olive ont un risque plus faible de cancer du sein, selon une étude de l'université de Navarre à Pampelune (Espagne) publiée

dans la revue JAMA Internal Medicine. Le Dr Miguel Martínez-González et son équipe ont suivi pendant 5 ans plus de 4200 femmes (à une moyenne d'âge de 67 ans, qui suivait, soit un régime alimentaire faible en gras soit un régime méditerranéen complété avec de l'huile d'olive. A l'issue des 5 ans, les chercheurs ont constaté que les femmes qui avaient adopté le

régime méditerranéen avaient 68% de risques en moins d'avoir un cancer du sein. Pour affiner cette étude, le groupe "régime méditerranéen" a été divisé en deux sous-groupes. Dans le premier, les femmes recevaient chaque semaine un litre d'huile d'olive, à utiliser dans la cuisine quotidienne. Dans le second, elles recevaient 15 g de noix, 7,5 g de noisettes et 7,5 g d'amandes. Les

chercheurs ont alors constaté qu'en matière de prévention du cancer du sein, l'huile d'olive conservait un avantage sur les noix. Il y a un an, une autre étude avait montré que le régime méditerranéen, complété en huile d'olive extra-vierge (qui possède des propriétés anti-inflammatoires) ou en noix, avait des effets positifs sur la redistribution des graisses et la

réduction du syndrome métabolique. Plus récemment, une autre étude soulignait les bienfaits de ce mode d'alimentation pour protéger des risques de déclin cognitif. "Le régime méditerranéen devient intéressant également pour la prévention contre le cancer. Il peut vraiment être considéré comme un modèle en matière d'alimentation santé", a affirmé Dr Miguel Martínez-González.

**Dysfonction érectile : le régime méditerranéen plus efficace que le Viagra**

9 cuillères à soupe d'huile d'olive par semaine permettraient de diminuer de 40% les troubles érectiles, selon une étude grecque. Les chercheurs de l'Université d'Athènes viennent de trouver un nouvel atout santé pour le régime méditerranéen. Ce régime qui mise principalement sur les fruits et légumes, les céréales complètes, les légumineuses, les noix et l'huile d'olive est connu pour réduire la perte musculaire chez les seniors, protéger le cerveau du déclin cognitif ou pour réduire le risque cardiovasculaire. Contrairement de ce que l'on croit, ce régime n'est pas si compliqué à suivre. Or, ce sens est celui qui est logique pour les chercheurs.

Les scientifiques grecs affirment aujourd'hui que ce mode d'alimentation est également bon pour maintenir la fonction érectile. Selon les chercheurs, consommer un minimum de 9 cuillères à soupe d'huile d'olive par semaine diminue de 40% le risque d'impotence, c'est-à-dire l'incapacité d'obtenir et de maintenir une érection suffisante pour les rapports sexuels.

Une étude portant sur 660 hommes âgés en moyenne de 67 ans a montré que ce régime maintient les vaisseaux sanguins en bonne santé et permet d'avoir un meilleur taux de testostérone, ce qui réduit le risque de dysfonction érectile. "Il offre aux hommes une solution à long terme sans prendre aucun médicament, comme le Viagra", souligne le Dr Christina Chrysohoou, principale auteure de l'étude.

# LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN, UNE ASTUCE ANTI-ÂGE POUR LE CERVEAU

Le régime méditerranéen pourrait ralentir les effets du vieillissement sur le cerveau selon une étude écossaise.

Le régime méditerranéen (ou croïsis) a rafilé médaille d'argent cette année dans le classement annuel des meilleurs régimes de l'année du magazine américain U.S. News & World Report, talonnant le régime DASH contre l'hypertension artérielle. Il n'empêche, le régime méditerranéen a la cote. Une étude écossaise réalisée par une équipe de l'Université d'Edimbourg recommandait les vertus de cette alimentation "du soleil". Non pour ses bénéfices mineurs ou pour ses bienfaits supposés pour protéger le cœur de l'infarctus et des autres pathologies cardiovasculaires.



Cette fois-ci le régime à base de poisson, de fruits de légumes et d'huile d'olive serait bon pour le fonctionnement du cerveau. Cette

alimentation pourrait aider à ralentir le déclin cognitif lié à l'âge.

L'étude a porté sur une cohorte de 967 Écossais

septuagénaires. Leurs habitudes alimentaires, le volume de leur cerveau, leur matière grise et l'épaisseur de leur cortex ont été mesurés à l'âge de 73 ans puis à l'âge de 76 ans. L'objectif était d'évaluer un éventuel impact de cette alimentation méditerranéenne sur le cerveau.

Résultat, les personnes âgées soumises au régime méditerranéen sont celles du panel dont le volume du cerveau est resté le plus important. Le régime croïsis pourrait éviter 0,5 % du déclin cérébral lié au vieillissement en réduisant la perte des cellules cérébrales, estiment les chercheurs.

En revanche aucune différence n'a été constatée sur le cortex cérébral ou la matière grise.

## UNE ASSIETTE BONNE HUMEUR

L'étude est parue dans la revue *Neurology*. Outre l'alimentation, d'autres éléments de l'hygiène de vie peuvent prévenir le déclin cognitif comme la lecture, les activités physiques, les jeux de société, le jardinage, etc. Par le passé, le régime méditerranéen a été loué pour ses vertus protectrices contre l'ostéoporose. Cette alimentation antioxydante serait aussi bonne pour préserver l'humeur.

## DIABÈTE : LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN RÉDUIT LE RISQUE DE 30%

En freinant la résistance de l'organisme à l'insuline, le régime méditerranéen diminue d'un tiers le risque de souffrir de diabète de type 2. Il réduit également ce risque chez les personnes obèses ou surpoids.

Chaque année depuis 3 ans, le régime méditerranéen remporte la première place dans le classement annuel des meilleurs régimes en raison de ses nombreux atouts santé. Composé de fruits et légumes frais, de céréales complètes, d'huile d'olive et de poissons gras. Il est en effet reconnu pour la prévention des maladies cardiovasculaires, mais aussi pour la prévention de l'ostéoporose ou encore de la dépression.

Mais l'un des intérêts premiers de ce régime alimentaire est qu'il aide à prévenir le diabète. Comme le souligne une récente étude du Brigham and Women's Hospital, de Boston, ce régime riche en fibres et pauvre en glucides permet en effet réduire de 30% le risque de développer un diabète de type 2.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné les dossiers médicaux de plus de 25 000 participantes à la Women's Health Study, une étude ayant suivi des professionnelles de la santé pendant plus de 20 ans. Ils rapportent que les femmes qui suivent un régime alimentaire proche du régime méditerranéen (y compris les femmes en surpoids)

ou qui souffrent d'obésité) présentent un taux de diabète de type 2 30% inférieur à celui des femmes qui ne suivent pas ce régime.

### RÉGIME MÉDITERRANÉEN : QU'EST-CE QU'IL A DE PLUS ?

Beaucoup de fruits et légumes, des céréales complètes, des légumineuses, des noix, de l'huile d'olive, des poissons, des volailles... bref, des aliments les moins riches en sucres possibles, et très riches en antioxydants et en acides gras essentiels (Oméga-3 et Oméga-6) apportent des composés protecteurs (flavonoïdes, vitamines, fibres...). Pour vous y mettre, voici comment composer vos menus hebdomadaires :

Des légumes de saison à tous les repas qui garnissent la moitié de l'assiette

Pas de viande rouge mais de la volaille 2 fois par semaine

De poisson 3 à 4 fois par semaine, dont des poissons gras (maquereau, sardines)

Des céréales complètes et des légumineuses au moins une fois par jour

Des laitages de chèvre et de brebis plutôt que du lait de vache

Pas de dessert sucrés mais des fruits à tous les repas

Des fruits à coque (oléagineux) au moins une fois par jour

De l'huile d'olive à tous les repas et un verre de vin rouge de temps en temps.

## LE RÉGIME MÉDITERRANÉEN, CHAMPION 2020 DES RÉGIMÉS

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le régime méditerranéen à base de fruits, de légumes, de poissons gras et d'huile d'olive décroche la première place dans le classement annuel des meilleurs régimes 2020 du site américain US News.

Comme chaque année, le magazine américain U.S. News and World Report a passé au crible les régimes alimentaires pour déterminer la palme du meilleur régime 2020 selon différents critères de santé et de forme. Verdict : pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, c'est le régime méditerranéen (également appelé régime croïsis), composé essentiellement de fruits, de légumes, de poissons et d'huile d'olive, qui arrive en tête du clas-

sement toutes catégories confondues parmi les 41 régimes alimentaires. Il est suivi du régime flexitarien puis du régime D.A.S.H.

### LES NOMBREUX BIENFAITS SANTÉ DU RÉGIME MÉDITERRANÉEN

Le régime méditerranéen, vanté par de nombreuses études pour ses atouts santé, arrive sur la première marche du podium dans la catégorie des régimes alimentaires "bons pour la santé en général" mais il arrive aussi en première position dans les catégories des régimes végétariens, des régimes faciles à suivre et des meilleurs régimes contre le diabète. Il arrive enfin en 2<sup>e</sup> position



dans la catégorie des "régimes bons pour le cœur".

Le régime WW (ex Weight Watchers) tire son épingle du jeu et obtient la 4<sup>e</sup> place tant que meilleur régime global mais la première place dans le classement des meilleurs régimes commer-

ciaux. Le régime méditerranéen ou régime croïsis est recommandé selon de nombreuses études pour la prévention des maladies cardiovasculaires, mais aussi dans la prévention de l'ostéoporose, de la dépression ou du déclin cognitif.

## KENYA - SOMALIE La Somalie impose le visa pour les ressortissants kényans

Les ressortissants kényans qui désirent entrer en Somalie sont désormais tenus d'obtenir un visa auprès des ambassades somaliennes, a annoncé mardi le Département de l'Immigration.

"Conformément à la politique du gouvernement fédéral visant à assurer la sécurité, à améliorer la gestion des migrations et à réduire les risques d'infections au Covid-19, il a été décidé qu'à partir du 13 décembre 2020, tous les détenteurs de passeports kényans se rendant sur le territoire de la République fédérale de Somalie sont tenus d'obtenir des visas auprès des ambassades somaliennes", souligne le département de l'immigration dans un communiqué. Auparavant, les Kényans obtenaient des visas à leur arrivée en Somalie.

Pour leur part, les détenteurs d'un passeport diplomatique sont désormais tenus d'avoir une approbation du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du gouvernement fédéral, note le communiqué, avertissant que tout voyageur avec un passeport kényan qui n'adhère pas à cette procédure se verrait refuser l'entrée dans le territoire somalien.

La semaine dernière, le gouvernement somalien a rappelé son ambassadeur au Kenya Mohamad Ahmed Nur Tarsan "pour consultations", invoquant une ingérence économique et politique dans ses affaires intérieures de la part de Nairobi.

La Somalie a également sommé l'ambassadeur du Kenya Lucas Tumbo à quitter le pays. "Le gouvernement fédéral de la Somalie exprime ses regrets face aux ingérences manifestes et flagrantes du gouvernement kényan dans les affaires intérieures et politiques de la Somalie, ce qui pourrait être un obstacle à la stabilité", avait déclaré le ministère des Affaires étrangères de la Somalie dans un communiqué.

## ETHIOPIE-TIGRÉ Inquiétude de l'ONU face à la situation dans la région

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exprimé lundi ses vives préoccupations face à la situation actuelle dans la région éthiopienne du Tigré, où les troupes gouvernementales affrontent un groupe rebelle, a déclaré son porte-parole.

"Il estime qu'il est essentiel de restaurer rapidement l'état de droit, dans le plein respect des droits de l'homme, de promouvoir la cohésion sociale, une réconciliation inclusive, ainsi que de rétablir la fourniture des services publics et de garantir un accès humanitaire sans entraves", a indiqué Stéphane Dujarric, le porte-parole, dans un communiqué.

L'ONU reste totalement déterminée à soutenir l'initiative de l'Union africaine.

Elle reste également pleinement résolue à mobiliser la pleine capacité des Nations unies pour fournir un soutien humanitaire aux réfugiés, aux personnes déplacées et à toutes les populations en détresse, ajoute le communiqué.

Depuis les premières heures du 4 novembre, le gouvernement éthiopien a entrepris des opérations militaires contre le Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), qui dirige la région du Tigré.

Les opérations du gouvernement fédéral sont intervenues à la suite de l'attaque du TPLF sur une base de commandement des Forces de défense nationale éthiopiennes à Mekele, la capitale du Tigré.

## SAHARA OCCIDENTAL Pretoria conteste les fake news de France 24

Le gouvernement sud-africain a contesté vigoureusement les fake news diffusés par le site "France 24.news", relayés auparavant par la MAP, qui attribuaient au président Cyril Ramaphosa de fausses informations concernant la position de Pretoria sur la question du Sahara occidental, affirmant que la position de l'Afrique du Sud dans ce conflit "reste inchangée et inébranlable".

"Le gouvernement sud-africain s'oppose fermement à ces fake news" et précise que "l'information reprise par France24.news est totalement fautive et déforme fondamentalement la décision prise lors du 14e Sommet extraordinaire de l'UA sur le thème "Faire taire les armes", tenu dimanche par visioconférence", indique mardi le Département sud-africain des relations internationales et de Coopération, dans un communiqué.

La publication de cette information est "contraire" à la déontologie de l'exercice du journalisme", a-t-on encore dénoncé de même source, évoquant un article "réflétant les standards les plus bas" de la profession.

Le communiqué a tenu à préciser qu'au contraire, le 14e Sommet extraordinaire de l'UA sur le thème "Faire taire les armes" a exprimé "sa profonde préoccupation" face à l'escalade des tensions militaires survenues à El-Guerguaret, théâtre le 13 novembre dernier d'une agression menée par les forces d'occupation, en violation flagrante du cessez-le-feu.

Il ajoute que le Sommet a exhorté le Conseil de paix



et de sécurité de l'Union africaine (CPS) et les chefs d'Etat et de gouvernement, de l'UA, à inviter les deux pays (Maroc-Sahara occidental), tous deux membres de l'UA, à faire face à l'évolution de la situation afin de préparer les conditions de l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux décisions et résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU et aux objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'UA. Le 14e Sommet extraordinaire de l'UA a éga-

lement invité le secrétaire général des Nations unies à "nommer un envoyé spécial pour le Sahara occidental", a rappelé la diplomatie sud-africaine, réaffirmant que la position de l'Afrique du Sud sur le Sahara occidental "reste inchangée et inébranlable", appuyant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Et de poursuivre: "en tant que tel, l'Afrique du Sud est d'avis que l'Afrique ne sera pas libre tant que l'un des Etats membres de

l'Union africaine sera soumis à l'oppression et colonisé". L'Afrique du Sud appuie toutes les initiatives de paix de l'Union africaine ou des Nations unies visant à résoudre le conflit du Sahara occidental. La décision du Sommet est une réitération des positions antérieures de l'UA et de l'Afrique du Sud et affirme la coopération entre les deux organisations pour faire face à ce conflit de longue date", a-t-on conclu dans ce communiqué.

## EGYPTE 40 terroristes tués en trois mois dans le Sinaï

L'armée égyptienne a annoncé mardi avoir tué 40 terroristes présumés depuis septembre dans des opérations aériennes et au sol dans le nord du Sinaï (Est), ont rapporté des médias.

Dans un communiqué publié sur Facebook, l'armée a indiqué que ses forces aériennes avaient "réussi à éliminer 25 terroristes (...) dans la région

stratégique du nord-est" -- désignant ainsi le Nord-Sinaï -- et que 15 autres terroristes présumés ont été tués "au cours d'opérations spéciales", depuis septembre. Ces opérations ont également "abouti à l'arrestation de 12 autres" terroristes, poursuit le communiqué. En outre, l'armée se félicite d'avoir "détruit 437 caches" et confisqué près de 160 bombes, ainsi que des di-

zaines d'autres types d'armes. Depuis février 2018, les autorités mènent une opération d'envergure nationale contre les terroristes, principalement axée sur le nord du Sinaï et le désert occidental. Environ 970 terroristes présumés ont été tués dans le Sinaï ainsi que des dizaines de membres du personnel de sécurité, selon des statistiques officielles.

## LIBERIA Début d'un référendum sur les huit amendements à la Constitution

Les bureaux de vote ont ouvert mardi matin au Liberia, où quelque 2,5 millions d'électeurs sont appelés à approuver ou non huit amendements à la Constitution, dont un réduisant la durée du mandat présidentiel de six à cinq ans, et à choisir la moitié de leurs 30 sénateurs.

Les opérations de vote ont commencé vers 08H00 (locales et GMT) dans le bureau de Kendenja à Monrovia, à l'heure d'ouverture prévue à travers le pays, selon des médias locaux. Les bureaux doivent fermer à 18H00.

Les premiers résultats sont attendus avant la fin de la semaine.

L'échéance a valeur de double test pour le président George Weah, qui il y a trois ans avait soulevé un immense espoir en accédant au pouvoir dans ce pays toujours marqué par la guerre civile de 1989-2003 et l'épidémie d'Ebola de 2014-2016.

"Je veux que vous disiez oui au référendum parce qu'il y va de votre intérêt", a lancé ce weekend en meeting l'ancienne star du football, qui n'est pas parvenu à redresser l'économie et a vu sa popularité s'effriter.

Ses adversaires lui attribuent la volonté de tirer profit d'une modification de la Constitution pour remettre à zéro son compteur présidentiel et briguer le moment



venu un troisième mandat. Son entourage affirme qu'il "ne pense pas à un troisième mandat".

Les principaux partis d'opposition ont appelé à

boycotter le référendum. Le référendum vise aussi à autoriser la double nationalité, une question qui divise la société du Liberia.

## PALESTINE

## La Palestine qualifie l'activité de colonisation israélienne de "défi flagrant à la volonté de paix internationale"

Le ministère palestinien des Affaires étrangères a indiqué lundi que l'intensification de l'activité de colonisation israélienne en territoires palestiniens occupés constituait "un défi flagrant à la volonté de paix internationale".



La poursuite par Israël de l'expansion des colonies dans les territoires palestiniens est "un mépris ouvert des Etats du monde entier et de leurs positions condamnant la colonisation", a déclaré le ministère dans un communiqué de presse. "Une telle situation réclame que la communauté internationale

prenne une pause avec sérieux pour forcer l'Etat occupant à abandonner ses plans qui contredisent les lois et résolutions internationales", a-t-il ajouté. Le ministère a également mis en garde contre les plans de colonisation d'Israël à Al Qods, observant que ces plans visaient à annexer l'intégralité de la ville et à

fermer toute possibilité d'établir un Etat palestinien viable. Les Palestiniens souhaitent faire d'Al Qods-Est, sous contrôle d'Israël depuis 1967, la capitale de leur futur Etat indépendant, tandis que les Israéliens insistent pour considérer Al Qods comme la capitale indivisible et éternelle d'Israël.

## SYRIE

## Des explosions entendues dans la région du plateau du Golan

Une série d'explosions ont été entendues mardi dans le gouvernorat syrien du Qouneitra, n'ayant entraîné aucune perte en vies humaines, ont indiqué les médias syriens.

D'après les reportages de la chaîne syrienne Alikhbaria TV, de puissantes dé-

tonations ont été entendues dans la banlieue sud de Qouneitra, la capitale détruite et abandonnée du gouvernorat du même nom, tôt dans la matinée. Les explosions ont eu lieu près de la frontière avec Israël, et leur cause n'en a pour l'instant pas été établie, selon les médias syriens.

## ROUMANIE

## Le Premier ministre annonce sa démission après un revers électoral

Le Premier ministre libéral roumain Ludovic Orban a annoncé lundi soir sa démission, au lendemain des résultats décevants de sa formation aux élections législatives sur fond de gestion critiquée de la pandémie du nouveau coronavirus.

"J'ai décidé aujourd'hui de déposer ma démission", a-t-il déclaré à la télévision, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat Klaus Iohannis.

"Ma démission a un but précis: permettre le lancement de négociations en vue de la formation du futur gouvernement", a ajouté M. Orban.

Les libéraux pro-européens, arrivés en deuxième position avec 25% des voix, derrière les sociaux-démocrates (30%), devaient toutefois rester au pouvoir en s'unissant à des partis plus petits. Le départ de M. Orban pourra notamment faciliter les négociations avec les réformistes d'une jeune alliance de centre droit, USR-Plus, qui ont souhaité la nomination à ce poste d'une "personnalité crédible" qui apporte "un nouveau souffle".

M. Orban, 57 ans, avait été nommé Premier ministre en novembre 2019, à l'issue d'une motion de censure qui avait renversé le gouvernement social-démocrate.

Selon les médias, le président lui aurait reproché lundi le modeste score réalisé aux législatives et la mauvaise gestion de la pandémie. Un chef de gouver-

nement par intérim sera nommé prochainement par le président, en attendant l'issue des négociations pour former une nouvelle coalition.

M. Iohannis, qui privilégie un exécutif formé autour d'une coalition de centre droit, va convoquer les partis politiques pour entamer les consultations dans les jours qui viennent.

Les sociaux-démocrates (PSD) ont pour leur part estimé, par la voix de leur vice-président Sorin Grindeanu, être en droit d'hériter du poste de Premier ministre au vu des résultats du scrutin.

Mais les calculs montrent que cette formation, privée d'alliés, ne pourra pas former de coalition au Parlement.

## ETATS UNIS

## Le Congrès veut approuver le budget militaire malgré les menaces de veto de Trump

Les élus américains, pressés de parvenir à des accords sur plusieurs fronts avant la fin l'année, s'apprentent à approuver massivement mardi un énorme budget de défense pour outrepasser un veto du président sortant Donald Trump.

"Plus la majorité sera importante, moins nous risquons de devoir répondre à un veto plus tard", a noté le républicain Mac Thornberry, qui présente ce projet de loi finalisé la semaine dernière après des mois de négociations avec les élus démocrates.

Outre le projet de loi sur un budget de défense 2021 de 740,5 milliards de dollars, les négociateurs du Congrès doivent parvenir au plus vite à de difficiles accords sur un plan d'aide à l'économie frappée par la pandémie et une loi de financement pour éviter un "shutdown", un arrêt des activités de l'administration fédérale par manque de financement.

"Si le président oppose son veto, nous reviendrons voter pour outrepasser son veto", a prévenu le démocrate Adam Smith, président de la commission des Forces armées de la Chambre des représentants.

La Chambre des représentants et le Sénat doivent se prononcer cette semaine sur la version finale de ce projet de loi, qui prévoit une hausse de 3% des salaires du personnel de défense. En juillet, des versions séparées soumises au vote des deux chambres avaient obtenu plus des deux-tiers des voix, soit la "supermajorité" nécessaires pour outrepasser un veto

présidentiel.

Donald Trump menace d'opposer son veto à ce budget de défense s'il n'inclut pas l'abolition d'une loi protégeant le statut juridique des réseaux sociaux dite "article 230", qu'il accuse d'être biaisés contre lui.

Il tonne également contre le fait qu'il prévoit de renommer des bases militaires honorant des généraux du camp confédéré, qui défendait l'esclavage. Pour M. Thornberry, c'est une question qui n'a rien à voir avec la sécurité du pays. "Il faut s'occuper de l'article 230, mais ailleurs et d'une façon différente", a déclaré l'élu républicain. "Un rajout de dernière minute n'est pas la chose à faire". D'autres républicains se sont déclarés prêts à lâcher le président sortant.

"J'ai toujours tendance à voter d'abord pour nos troupes et notre sécurité nationale", a indiqué dimanche le sénateur Bill Cassidy sur Fox News.

Le projet de loi s'appose aussi au projet de Donald Trump de réduire la présence militaire américaine en Allemagne. Le texte impose au Pentagone un délai d'au moins 120 jours avant toute réduction de ses effectifs en Allemagne, ce qui signifie qu'aucun retrait américain ne pourrait intervenir avant la prise de fonctions de Joe Biden le 20 janvier 2021. Le texte de loi stipule qu'un retrait militaire d'Allemagne, "en période de menaces croissantes en Europe, constituerait un erreur stratégique grave qui affaiblirait les intérêts de sécurité nationale des Etats-Unis et fragiliserait l'Otan".

## Biden choisit l'ancien général Lloyd Austin pour diriger le Pentagone

Le président élu des Etats-Unis Joe Biden a choisi l'ancien général Lloyd Austin pour diriger le Pentagone, ont annoncé lundi plusieurs médias américains. Ce général de l'armée de Terre à la retraite, âgé de 67 ans, a combattu en Irak et en Afghanistan avant de devenir le premier homme de couleur à diriger le commandement central de l'armée américaine (Centcom).

Joe Biden pourrait officiellement dévoiler son nom mardi, a précisé Politico, premier média à révéler ce choix. Le New York Times, CNN et la chaîne ABC ont ensuite confirmé cette information.

L'équipe de Joe Biden, elle, gardait le silence lundi soir. S'il était approuvé par le Sénat, l'ex-général serait le premier Afro-Américain à diriger la première armée du monde, au sein de laquelle la communauté noire est très représentée.

L'ancien chef du Centcom -- l'organisme supervisant les guerres au Moyen-Orient -- aurait ainsi été préféré à Michèle Flournoy, qui aurait pu devenir la première femme à diriger le Pentagone. Lloyd Austin avait succédé à la tête du Centcom à Jim Mattis, qui fut le ministre de la Défense de Donald Trump de 2017 à 2019.

Il a pris sa retraite en 2016, avant de se reconverter dans l'industrie de la défense, comme nombre de ses prédécesseurs. Il siège notamment au conseil d'administration de Raytheon Technologies. Cette position lui a valu les critiques de certains progressistes.

Des élus du Congrès et des experts en sécurité nationale s'étaient aussi prononcés contre sa nomination, notant que sa retraite datait de moins de

7 ans. Le Congrès américain, qui tient au contrôle civil sur les militaires, a adopté une réglementation stipulant qu'un ancien militaire devait être à la retraite depuis plus de 7 ans pour devenir ministre de la Défense. Comme ce délai ne serait pas respecté avec Lloyd Austin, les élus devraient lui accorder une dispense.

Ils l'avaient fait en 2016 pour M. Mattis, mais en protestant. Joe Biden, qui prendra ses fonctions le 20 janvier à la Maison Blanche, avait indiqué lundi à des journalistes qu'il dévoilerait son choix ce vendredi pour son futur chef du Pentagone. Michèle Flournoy, 59 ans, ancienne numéro trois de ce ministère sous Barack Obama, apparaissait jusqu'ici en tête des pronostics.

Elle avait reçu lundi le soutien de poids du démocrate Adam Smith, président de la commission des Forces armées de la Chambre des représentants, qui a jugé qu'elle était "de loin la personne la plus qualifiée pour ce poste".

Mais l'ancienne ministre déléguée à la Défense était critiquée dans l'aile gauche du parti démocrate, qui la jugeait trop proche de l'industrie de la défense.

Et des parlementaires et personnalités noirs avaient appelé Joe Biden à nommer davantage d'Afro-Américains à des postes-clés de son cabinet.

Joe Biden, 78 ans, et sa future vice-présidente Kamala Harris, 56 ans, première femme et première personne noire à occuper ce poste, ont promis un gouvernement qui "ressemble à l'Amérique", dans toute sa diversité.

## FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'EL-QODS Le réalisateur algérien Hassan Ferhani primé

Le documentaire "Fi rassi rond-point" (Dans ma tête un rond-point) du réalisateur algérien Hassan Ferhani a remporté le prix du meilleur long métrage documentaire à la 5e édition du Festival international du cinéma d'El-Qods (Palestine), clôturée dimanche soir, a rapporté la presse palestinienne.

Ce documentaire de 100 mn propose une immersion dans l'univers des ouvriers des abattoirs d'Alger, un espace à la fois lugubre et vital où travaillent à huis clos des hommes, au rythme de leurs tâches quotidiennes.

Réalisé en 2015, le film a remporté de nombreux prix internationaux en Tunisie, en Egypte et en Italie, en sus de l'Algérie.

De son côté, l'acteur algérien Boudjemâa Djilali a remporté l'Olivier d'or de la meilleure interprétation masculine ex-aequo avec l'acteur syrien Ayman Zidane pour son rôle dans "Jusqu'à la fin des temps" de la réalisatrice Yasmine Chouikh.

## CUBA Le gouvernement initie un dialogue avec de jeunes artistes

Le ministère cubain de la Culture a ouvert samedi à La Havane un dialogue avec de jeunes artistes qui "n'ont pas compromis leur oeuvre avec les ennemis de la révolution", selon le site officiel Cubadebate.

La rencontre samedi, qui a duré plus de cinq heures selon le site, a réuni le ministre de la Culture Alpidio Alonso, le président de la Maison des Amériques Abel Prieto, le dirigeant de l'Union des écrivains et des artistes (Uneac) Luis Morlote, ainsi qu'un groupe de jeunes artistes, dont "certains étaient présents lors de la manifestation du 27 novembre" devant le ministère de la Culture.

Parmi eux, le plasticien Humberto Díaz, le photographe Gabriel Guerra, l'acteur Renier Díaz et le musicien Jota Barrioz, selon Cubadebate.

"L'objectif est d'échanger en toute transparence comme nous l'avons toujours fait", a déclaré le ministre de la Culture Alpidio Alonso cité par le site.

Cette rencontre intervient au lendemain de la décision du ministère de la Culture de rompre le dialogue engagé avec des artistes qui réclamaient plus de liberté d'expression, disant refuser de discuter avec toute personne "recevant un financement ent (...) du gouvernement américain".

L'engagement à dialoguer était l'un des principaux accords noués dans la nuit du 27 au 28 novembre, au terme d'une mobilisation spontanée pendant quinze heures de quelque 300 artistes face au ministère.

Le ministère avait accepté de recevoir une délégation de 30 manifestants, dont les revendications portaient notamment sur la liberté de création et d'expression et le droit au désaccord.

Dès le lendemain, les autorités communistes avaient dénoncé un complot des Etats-Unis.

Désormais réunis sous la bannière "27N" (27 novembre), le groupe, qui inclut aussi intellectuels et journalistes, a plaidé vendredi pour "un dialogue de réconciliation qui nous permette de dépasser nos différences".

APS

## PATRIMOINE DE L'UNESCO

# Le dossier de classement de la musique Rai retiré des propositions de classement pour l'année 2020

Le dossier de classement de la musique Rai initialement proposé à la 15e session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, prévu en ligne du 14 au 19 décembre, a été retiré des propositions de classement à la demande du ministère de la Culture et des Arts afin de pouvoir "renforcer et enrichir ce dossier et le soumettre à la prochaine session", a indiqué lundi un communiqué du ministère.

Cependant l'Algérie avec la Tunisie, la Mauritanie et le Maroc proposent un dossier de classement des "savoirs, savoir-faire et pratiques liés à la production du couscous", qui figure parmi une quarantaine d'autres candidatures à examiner par le Comité qui devra statuer sur leur inscription en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

L'Algérie compte six éléments de son patrimoine immatériel sur la liste représentative de l'Unesco: l'Ahellil du Gourara, le costume nuptial de Tlemcen, l'Imzad, le Rakk de Ouled Sidi Cheikh, la cérémonie de la Sebiba et le Shuâa, célébration du mawlid ennaabouï à Timimoun.

En 2018, l'Unesco avait inscrit les savoir-faire des mesureurs d'eau des foggaras (système d'irrigation), des communautés ksouriennes du Touat et du Tidikelt sur sa liste du patrimoine



immatériel nécessitant une sauvegarde urgente.

La 15ème session du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel qui se déroulera en ligne en

raison de la pandémie de Covid-19, devra examiner durant six jours "42" candidatures à Liste représentative en plus de "quatre" autres relatives au patrimoine immatériel nécessitant une sau-

vegarde urgente. Les débats seront retransmis en ligne dans leur langue originale, ainsi que leur interprétation en temps réel en anglais et français sur le site web de l'Unesco.

## CONCERTATION SOCIALE

# Le ministère de la Culture et des Arts écoute les préoccupations des représentants du CTCA

Une réunion s'est tenue lundi au siège du ministère de la Culture et des Arts (Alger) entre le Secrétaire général du ministère, le chef de cabinet, des cadres et des représentants du collectif des Techniciens du Cinéma en Algérie (CTCA), a indiqué un communiqué de ce département ministériel.

Les cadres du ministère ont écouté les préoccupations des représentants du CTCA concernant les statuts professionnels du cinéma, la situation socio-professionnelle des travailleurs du cinéma, la carte professionnelle du cinéma, la formation et le recyclage.

La ministre du secteur, Malika Bendouda qui a rencontré ces représentants,

a affirmé "l'accompagnement du ministère des projets de cette catégorie notamment en ce qui concerne la formation qui pourrait promouvoir le cinéma algérien et la production audiovisuelle en Algérie, les appelant à s'organiser sous la bannière d'un cadre associatif ou syndical".

Elle a également dévoilé un "projet de loi" régissant les relations de travail relatives aux artistes et aux professionnels du domaine artistique, lequel garantira la préservation des droits des artistes et des professionnels et régulera leurs relations avec les différents opérateurs en la matière, appelant, par la même occasion à la participation aux

rencontres périodiques pour "une mise en œuvre efficace de la loi, une fois promulguée". Les participants à cette réunion ont convenu d'œuvrer bilatéralement à aplanir les entraves réglementaires et juridiques et parvenir à des solutions pérennes en faveur de cette catégorie pour en faire un véritable partenaire du ministère, ajoute le communiqué. Pour rappel, le Secrétaire d'Etat chargé de l'industrie cinématographique, Youcef Bachir Sehairi avait tenu février dernier des assises nationales sur le cinéma en présence de plusieurs ministres et techniciens du cinéma qui ont mis l'accent sur plusieurs problèmes dont ils souffrent.

## CINÉMA

# Doublage du film documentaire "Tadeles...ville millénaire" en Anglais et Français

Le doublage du film documentaire "Tadeles...ville millénaire" (projeté en avant première début 2020), en Anglais et Français,

en vue de lui permettre de représenter l'Algérie dans différents festivals internationaux, a pris fin dernièrement, a-t-on appris, lundi, auprès de son réalisateur, Salah Boufellah.

En outre, "Un travail de sous titrage dans les deux langues (anglais et français) de cette nouvelle œuvre cinématographique, dont la projection, à travers le pays, a été interrompue, en raison de la pandémie de la Covid-

19, est en cours", a-t-il ajouté, soulignant, l'utilisation, à l'effet de ce doublage confié à un laboratoire privé d'Alger, des dernières technologies en la matière.

Selon son réalisateur, ce documentaire, d'une durée de 90 mn, dont la sortie des nimbés a pris six ans (soit 4 années de recherches et 2 ans de prises de vues) "est une invitation à une immersion dans l'histoire millénaire de l'antique Rusucurus (nom phénicien de Dellys) ou Tadeles (son appellation en Tamazight), depuis les comptoirs phéniciens jusqu'à l'époque coloniale française,

en passant par l'ère romaine, la période islamique et la régence ottomane, en puisant dans différents écrits historiques".

M. Boufellah s'est appuyé dans son travail, sur plusieurs sources et référents historiques dont des voyageurs connus ayant traversé cette ville tout au long de son histoire, outre des historiens, des chercheurs et autres manuscrits et cartes dédiés à la région.

Le réalisateur n'a pas manqué, en outre, d'exploiter, dans la réalisation de ce premier film historique sur Dellys, les plus récentes tech-

niques en vigueur en matière de cinématographie, outre les témoignages de dizaines d'historiens, architectes et autres bureaux d'études.

A cela s'ajoute la représentation de scènes historiques en mettant à contribution quelque 58 comédiens, outre l'exploitation des techniques de la 3D et d'un drone dans la prise de vues en plongée de la ville et de ses rues étroites, pour les besoins de ce film.

A noter que les scènes de ce documentaire ont été tournées à Dellys, Alger (Palais des Rais), Bejaia et Tlemcen.

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Wilaya d'Alger**  
**Circoscription Administrative de Bir Mourad Raïs**  
**Commune de BIRKHADEM**  
**NIF : 41000200001608501011**  
**N°...09.../2020**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Conformément au décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public. Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 04/2020 du 20/10/2020 paru dans les quotidiens nationaux «**دز**» en date du 26/10/2020 et «**DK NEWS**» en date du 27/10/2020 relatif au projet suivant

- Acquisition de fournitures pour l'entretien des bâtiments au profit de la commune de Birkhadem en cinq (05) lots séparés:
- Lot n° 01 : Acquisition des produits d'entretien
  - Lot n° 02 : Acquisition des fournitures électriques
  - Lot n° 03 : Acquisition des produits de quincaillerie
  - Lot n° 04 : Acquisition des produits de peinture
  - Lot n° 05 : Acquisition matériaux de construction

Que conformément aux conclusions de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

intitule	Entreprise	Montant de l'offre DA TTC	Note technique /50points	Délai de livraison	Observation
Lot N° 01:	<b>Infructueuse pour cause : aucune offre pré qualifié techniquement, conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public</b>				
Lot N° 02:	<b>Infructueuse pour cause : aucune offre pré qualifié techniquement, conformément aux dispositions de l'article 40 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public</b>				
Lot N° 03:	BOUALBANI Youcef Nif : 196916500010537	6.384.647.50 DA TTC 6.293.612.50 DA TTC après correction	45	24 heures	Offre Retenue Offre unique restant
Lot N° 04:	LEBKIRI Malik Nif : 185160500184199	4.130.490.00 DA TTC	46	01 jour	Offre retenue offre unique restant
Lot N° 05:	GACEM Ali Nif : 187161302441106	1.276.870.00 DA TTC	50	01 jour	Offre retenue offre unique restant

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de l'affichage de ce présent avis. Conformément aux dispositions de l'Article N°82 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics, et des délégations de service public. Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

DK NEWS Anep : 2016020046 du 09/12/2020

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
**DIRECTION DE L'ÉDUCATION DANS LE WILAYAT DE BÉCHAR**  
**DÉPARTEMENT DE LA SCOLARITÉ ET DES EXAMENS**  
**N°290/4.4/2020**

**Annonce**

La Direction de l'éducation de l'Etat de Béchar annonce l'ouverture d'un concours basé sur des certificats pour rejoindre les rangs suivants :

Grade	Conditions de participation	Wilaya	Poste de candidat dans le cadre de l'intégration	Poste de candidat libre
Ingénieur d'Etat dans les médias automatisés	Titulaires d'un certificat d'Ingénieur d'Etat dans les médias automatisés, d'un master en média automatisés ou d'un certificat équivalent	Direction de l'éducation de l'état de Béchar	01	01
Ingénieur d'Etat en statistiques	Titulaires d'un certificat d'Ingénieur d'Etat en statistiques, d'un master en statistiques ou d'un certificat équivalent			01
Médecin généraliste en santé publique	Titulaires d'un doctorat en médecine ou d'un certificat équivalent	Médecine du travail		01

Période d'inscription et de dépôt des dossiers : les dossiers sont déposés par l'intéressé personnellement au niveau de centre d'orientation et de conseil scolaire et professionnel, Bechar clans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la date de cette annonce dans le journal.

- Configuration du fichier :
- 1 - Un formulaire d'information sur l'emploi retiré du site Web numérique de la fonction publique à [www.DGFP.GOV.DZ](http://www.DGFP.GOV.DZ) pour retirer le formulaire n°2
  - 2 - Une demande écrite de participation.
  - 3 - Une copie de la carte d'identité nationale.
  - 4 - Certificat de résidence pour l'emploi requis.
  - 5 - Une copie de la qualification ou du certificat
  - 6 - Une copie des fiches de points pour les années d'études
  - 7 - Certificats de travail (signés par l'autorité habilitée à nommer)
  - 8 - Une copie du contrat d'insertion professionnelle et sociale ou des diplômés Prolongation ou renouvellement de la soumission d'une copie du contrat.
  - 9 - Une promesse de démission à l'égard des salariés signée par autorité de nomination.
  - 10 - Une attestation justifiant que le candidat est major de promotion le cas échéant.

DK NEWS Anep : 2016020102 du 09/12/2020

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE**

**Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Illizi**  
**Cite 50/90 Z.H.U - ILLIZI**  
**NIF : 0001 33019000 852**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT**  
**AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

**N°016/2020**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya d'Illizi lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour : La réalisation du réseau d'assainissement, réseau d'AEP, réseau éclairage extérieur et aménagement extérieur des 50/400 logements publics locatifs, du programme quinquennal (2010/2014), POS 15 commune de BORDJ OMAR DRISS.

Les entreprises ayant la qualification et le certificat de qualification et de classification professionnelles ( Bâtiment ou Hydraulique) principale ou secondaire, catégorie deux (II) ou plus- en cours de validation, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction générale de l'office – département maitrise d'ouvrages - D.M.O-contre paiement de la somme 5.000,00 DA représentant les frais de reproduction, à partir de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le B.O.M.O.P.

1. **Durée de préparation des offres :**  
 La durée de préparation des offres est fixée à 20 jours à compter de la première date de parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens de presse nationale ou dans le B.O.M.O.P.

2. **Présentation des offres :**  
 Les offres doivent comporter : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière . Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet du présent appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière »et sont mises dans une autre enveloppe cachetée et strictement anonyme qui devra porter uniquement la mention suivante:

A  
 MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'O.P.G.I DE LA WILAYA D'ILLIZI  
 «A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES»  
**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MMINIMALES N°016/2020**

« **Projet :réalisation du réseau d'assainissement, réseau d'AEP, réseau éclairage extérieur et aménagement extérieur des 50/400 logements publics locatifs, du programme quinquennal (2010/2014), POS 15 commune de BORDJ OMAR DRISS**»

3. **Contenu de l'offre :**  
 3.1. **Dossier de candidature:**

- Déclaration de candidature remplie, portant la signature et le cachet du soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie, portant la signature et le cachet du soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, ou le cas échéant des sous-traitants.
- \* A- **capacités professionnelles :**  
 -Certificat de qualification et de classification
- \* B- **capacités financières :**  
 Moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.
- \*C- **capacités Techniques :** les moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Une liste détaillée des moyens humains accompagnée des attestations d'affiliation à la CNAS année courante, pour chaque employé, et copies des diplômes pour les cadres
- Une liste détaillée du matériel établie par huissier de justice pour l' année courante, et copie des cartes grise pour le matériel roulant avec les certificats d' assurances en cours de validités .
- Références professionnelles: certificats de bonne exécution des travaux établis par des maîtres d'ouvrages ( sociétés publics) projets réalisés durant les 5 dernières années

**Important :** Toutes les pièces doivent être en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

3.2. **Offre technique:**  
 - déclaration à souscrire remplie, avec signature et cachet.  
 - tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.  
 - le cahier des charges rempli, signée et cachetée, portant à la dernière page, la mention manuscrites\* lu et accepté\* ; cachet et signature du gérant ou personne habilitée.  
 - planning de réalisation portant signature et cachet.

3.3. **Offre financière :**  
 - la lettre de soumission renseignée, portant signature et cachet.  
 - le bordereau des prix unitaires (BPU)rempli, portant signature et cachet.  
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, portant signature et cachet.

Remarque :  
 - Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine.  
 - Pour plus de détails sur le contenu de l'offre, les candidats doivent se référer au contenu et exigences définies dans le cahier des charges.

4. **Dépôt des offres :** La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres correspondant au 20<sup>ème</sup> jour à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13H00. Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de la direction générale de l'office sis à l'adresse suscitée.

5. **Ouverture des plis :** L'ouverture des plis aura lieu le même jour de dépôt des offres à 14H00 au siège de la direction générale de l'office salle de réunion. Si ce jour correspond à un jour férié ou de repos légal, l'ouverture aura lieu, le premier jour ouvrable suivant à la même heure.

Le présent avis d'appel d'offre tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour y assister.  
 6. **Durée de validité des offres :** Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 110 jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens de la presse nationale ou dans le BOMOP.

DK NEWS Anep : 2016020109 du 09/12/2020





## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE LUTTES ASSOCIÉES Décès du président Rabah Chebbah

Le président de la Fédération algérienne de lutttes associées (FALA), Rabah Chebbah, est décédé mardi à l'âge de 55 ans, a appris l'APS auprès de l'instance fédérale.

Elu à la tête de la FALA en 2013, le défunt, né le 18 janvier 1965, avait été reconduit pour un second mandat en 2017.

Ancien athlète et entraîneur national, Rabah Chebbah occupait aussi le poste de trésorier au sein du Comité olympique et sportif algérien (COA) et celui de secrétaire général de la Confédération africaine de lutttes associées (CALA).

Il avait été également directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou en 2019.

Suite à cette triste nouvelle, les condoléances du mouvement sportif national ont afflué, dont celles du ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, du président du COA, Abderrahmane Hammad et des différentes fédérations algériennes.

## JUDO (CHAMPIONNATS D'AFRIQUE) 136 athlètes de 32 pays attendus à Madagascar

Cent trente-six (136) athlètes issus de trente-deux (32) pays, ont effectué leurs engagements pour prendre part aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre et qualificatifs aux Jeux olympiques (JO) de Tokyo, a-t-on appris lundi du vice-président de l'Union africaine de judo (UJA), l'Algérien Mohamed Meridja.

"Au jour d'aujourd'hui, on a recensé un total de 136 athlètes dont 47 filles, représentants 32 pays pour participer aux Championnats d'Afrique d'Antananarivo à Madagascar.

C'est une bonne participation, en attendant d'autres engagements qui resteront ouverts jusqu'à la veille du coup d'envoi du tournoi", a déclaré à l'APS, Meridja, également président du comité des compétitions de l'instance. L'Algérie devrait participer avec 18 athlètes dont 9 dames. "Si tout va bien, on prendra part aux Championnats d'Afrique de Madagascar avec une équipe complète dans les deux sexes. Nos équipes nationales sont en stage et toutes les démarches ont été faites.

Notre départ est programmé pour le 12 décembre et le retour le 21 du même mois", avait indiqué, le Directeur technique national (DTN), Salim Boutebcha.

Les participants concourront dans sept catégories de poids (-60kg, -66kg, -73kg, -81kg, -90kg, -100kg et +100kg) chez les hommes, et autant chez les filles (-48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg, -78kg et +78kg). Au-delà des titres mis en jeu, le tournoi d'Antananarivo offre davantage de points, dont 700 pour les futurs champions et un peu moins pour les classés 2et et 3e, en attendant de participer aux tournois du Grand Slam, prévus avant juin prochain. Il est à rappeler que les 41es Championnats d'Afrique de judo seniors étaient programmés du 24 au 26 décembre et précédés par ceux des cadets, juniors et kata. Mais en raison de la pandémie, l'Union africaine de judo avait décidé d'avancer ceux des seniors et d'annuler les autres.

## LUTTE - COUPE DU MONDE SENIORS Dix athlètes algériens présents au rendez-vous de Belgrade

La sélection algérienne masculine de lutte associée (gréco-romaine et lutte libre) sera présente avec dix lutteurs à la Coupe du monde 2020 seniors (messieurs et dames), prévue du 12 au 18 décembre à Belgrade en Serbie.

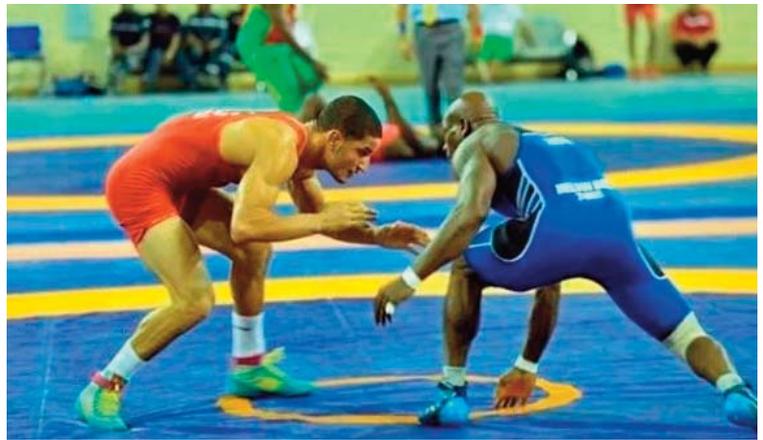
"Nous avons sélectionné les huit meilleurs athlètes de la lutte gréco-romaine, à l'image de Fergat Abdelkrim, Ouakali Abdelkrim et Sid Azara Bachir pour prendre part à cette Coupe du monde.

Ce sont des lutteurs qui ont acquis une certaine expérience à travers leur participation aux différents rendez-vous internationaux.

En lutte libre, Kherbache Abdelhak et Benattallah Abdelghani représenteront l'Algérie dans ce rendez-vous", a déclaré à l'APS Idriss Haoues, directeur technique national (DTN).

Sous la conduite du staff technique national, composé de Benjedaa Maazouz, Aoune Fayçal et Zeghdane Messaoud, les dix athlètes (8 lutteurs de la gréco-romaine et 2 de la lutte libre) ont effectué une série de stages au niveau des Centres sportifs de Souidania (Alger), Tikjda (Bouira) et Serraidi (Annaba), dans le strict respect des procédures sanitaires dictées par le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Pour le DTN, "le rendez-vous mondial de Belgrade verra la présence des champions du monde et olympique.



La mission de nos lutteurs ne sera guère facile en présence des meilleurs athlètes de la discipline, mais nous allons participer avec l'objectif de représenter dignement les couleurs nationales et essayer d'aller le plus loin possible, mais cela reste tributaire du tirage au sort de la compétition."

"Après une longue période d'inactivité à cause de la pandémie, nos représentants retrouveront enfin la compétition, une occasion pour éva-

luer leur niveau en vue des prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux JO-2021 de Tokyo, prévu en mars prochain à El Jadida au Maroc.", a-t-il précisé. Les éliminatoires de la lutte gréco-romaine débiteront samedi 12 décembre, alors que les demi-finales et finales auront lieu le dimanche 13 décembre. Les épreuves de la lutte libre se dérouleront les mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 décembre. Le premier groupe de la délégation algérienne, com-

posé de huit athlètes de la lutte gréco-romaine, s'enverra mercredi à destination de Belgrade via Paris (France), alors que le second ralliera la capitale serbe à partir de dimanche 12 décembre. Le rendez-vous de Belgrade s'annonce important pour les lutteurs algériens qui auront l'occasion de jauger leurs capacités avec les meilleurs athlètes mondiaux de la discipline après huit mois d'arrêt à cause de la pandémie de la COVID-19.

## JEUX OLYMPIQUES-2024/ HALTÉROPHILIE Réduction du nombre des épreuves au rendez-vous de Paris

L'haltérophilie enregistre la plus forte réduction du nombre d'athlètes pour les Jeux Olympiques de Paris, prévus en 2024, a décidé la commission exécutive du Comité Internationale olympique (CIO).

"L'haltérophilie connaîtra une réduction de quatre épreuves en moins de son quota au programme des Jeux olympiques de Paris-2024.

La discipline compte désormais cinq épreuves chez les hommes et chez les femmes, soit 120 athlètes contre les 196 qui seront en lice à Tokyo", a indiqué le CIO, sur son site officiel.

Les catégories de poids seront quant à elle arrêtées par la Fédération internationale d'haltérophilie (IWF) au cours

du quatrième trimestre 2021. Le CIO a ajouté que lorsqu'elle a pris sa décision, la commission exécutive a tenu compte de ses vives préoccupations en lien avec la gouvernance de l'IWF et les antécédents du sport en matière de dopage.

Elle a également rappelé que la place de l'haltérophilie au programme des Jeux olympiques de Paris 2024 faisait toujours l'objet d'un examen de la part du CIO.

Commentant cette décision, la Fédération internationale d'haltérophilie a reconnu que cette décision va faire payer les haltérophiles propres un lourd tribut pour une gouvernance inadéquate et pour ceux - d'un nombre relativement limité de pays - qui ont essayé de prendre

des raccourcis vers le succès à Londres 2012 et Beijing 2008.

"Grâce à l'aide d'experts indépendants et nos partenaires, nous avons déjà réformé les pratiques antidopage de l'IWF. Grâce à eux, nous sommes en train de réformer radicalement la gouvernance de l'IWF", a indiqué l'IWF dans un communiqué publié sur son site, reconnaissant l'ampleur des changements à entreprendre.

Néanmoins, l'IWF croit pouvoir répondre aux critères du CIO pour rester dans le programme olympique de Paris 2024 et même atteindre le point où elle restaurera les possibilités d'haltérophilie olympique pour une nouvelle génération d'haltérophiles propres.

## TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI ITF DE MONASTIR Ibbou débutera contre la Française Marie Villet

La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou sera opposée à la Française Marie Villet au premier tour d'un tournoi international féminin actuellement en cours à Monastir (Tunisie), suivant le programme de compétition, dévoilé mardi par les organisateurs.

L'Algérienne de 21 ans a directement intégré le tableau final de ce tournoi à 15.000 USD, alors que la Française de 24 ans est issue des qualifications, disputées dimanche et lundi.

Un match qui semble à la portée de l'ancienne cham-

pionne d'Afrique junior, car classée 60e mondiale chez les professionnelles de la WTA, alors que Villet n'est que 1134e. Ce sera le troisième tournoi consécutif pour Ibbou dans cette même ville de Monastir depuis que la compétition y a repris, après une interruption momentanée à cause de la pandémie de nouveau coronavirus.

Bien que peu habituée aux terrains en dur, la championne d'Afrique junior de 2015 avait réussi à atteindre les quarts de finale dans le premier tournoi, avant de se faire éliminer dès le deuxième



tour, pendant la compétition suivante. En double, Ibbou a décidé de faire équipe avec Sada Nahimana, du Burundi. Pour leur entrée en lice

dans ce tournoi, l'Algérienne et son équipière seront opposées à un tandem croate, composé d'Ena Babic et Antonia Ruzic.

## LIGUE 1 (3E JOURNÉE) CS Constantine- ASO Chlef maintenu au stade Benabdelmalek (LFP)

Le match CS Constantine- ASO Chlef comptant pour la 3e journée du championnat de Ligue 1 a été maintenu au stade Benabdelmalek-Ramdane, le samedi 12 décembre à 14h30, selon le programme publié lundi soir par la Ligue de football professionnel (LFP).

Pourtant, la direction du CS Constantine avait saisi officiellement la LFP pour



disputer ses matchs à domicile du championnat au

stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine) en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine.

L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13.000 places) "influe" sur les joueurs, a estimé le manager général du club Nasreddine Medjoudj, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El

Khroub constitue "la seule alternative" vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40.000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023. D'autre part, la 3e journée de Ligue 1 se disputera les 11 et 12 décembre et sera marquée par plusieurs chocs dont: JS Kabylie- CR Belouizdad et Paradou AC- MC Alger.

## LIGUE 1 Salhi (MCA) suspendu deux matchs (LFP)

Le gardien de but du MC Alger Abdelkader Salhi, a écopé de deux matchs de suspension ferme pour "faute grave", lors du match de l'équipe réserve, vainqueur samedi en déplacement face à l'Olympique Médéa (1-0), à l'occasion de la 2e journée du championnat de la Ligue 1 de la catégorie, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Le portier du MCA a été expulsé après avoir touché une balle en dehors de la surface de réparation.

Ce match a vu la participation de deux joueurs issus de l'équipe première : le défenseur Saâdou et l'attaquant Dahlal.

Salhi, arrivé durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons, a été laissé à la disposition de la réserve, après la détection de cas positifs au Covid-19 chez les deux gardiens Sifou et Sidi Aïssa.

L'équipe de la réserve du MCA a réussi son début de saison en alignant deux victoires de rang, occupant la tête du classement en compagnie de l'ES Sétif et du CS Constantine avec six points chacun.

## LIGUE 1 Le CSC saisit la LFP pour recevoir à El Khroub

La direction du CS Constantine a saisi officiellement la Ligue de football professionnel (LFP) pour disputer ses matchs à domicile du championnat au stade Abed-Hamdani de la commune d'El Khroub (20 km du chef-lieu de Constantine), a annoncé, lundi, le manager général du club.

Cette demande a été adressée à la LFP en raison de la dégradation de l'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, a indiqué à l'APS, Nasreddine Medjoudj, notant que ce terrain de football communal, qui a causé des blessures à de nombreux joueurs, est devenu "dangereux pour la pratique sportive".

L'état de la pelouse du stade Benabdelmalek-Ramdane (13.000 places) "influe" sur les joueurs, a estimé le même responsable, soulignant que l'enceinte Abed-Hamdani d'El Khroub constitue "la seule alternative" vu que le stade Chahid-Hamlaoui de Constantine (40.000 places), où le CSC est habitué à recevoir ses adversaires, est en cours de réhabilitation pour le CHAN-2022, reporté à 2023.

La pelouse de ce stade inquiète "énormément" le staff technique et compromet ses plans pour la réalisation d'une bonne entame de saison du fait que les coéquipiers de Lamri ont des difficultés à développer leur jeu habituel, a indiqué la même source, soulignant que sept joueurs du CSC se sont blessés sur ce terrain depuis la saison dernière.

Le CS Constantine sera contraint de jouer la rencontre de la 3e journée de championnat, prévue samedi prochain contre l'ASO Chlef, au stade Benabdelmalek, en attendant la désignation d'une commission à la LFP qui devra se rendre à Constantine pour l'homologation du stade Abed-Hamdani.

Doté d'une pelouse synthétique de 4e génération et d'une capacité d'accueil de 10.000 places, le stade communal Abed-Hamdani, réservé aux entraînements et rencontrés à domicile de l'AS Khroub, n'avait plus abrité un match des "Sanafir" depuis le 17 mars 2012, date de la confrontation ASK-CSC qui s'est soldée sur le score de 3 à 0 en faveur des locaux.

APS

## LIGUE 1 ALGÉRIENNE (3E JOURNÉE) L'arbitre Ibrir pour officier le choc JSK - CRB

Le match JS Kabylie - CR Belouizdad, considéré comme le choc de la troisième journée de la Ligue 1 algérienne de football, sera dirigé par l'arbitre Abdellali Ibrir, a annoncé mardi dans un communiqué la FAF.

Aux côtés d'Ibrir, la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) a désigné Boualem Kechida et Chellali Lamine, respectivement comme premier et deuxième assistants, alors que Boucheb fera office de quatrième arbitre.

Pour ce qui est du derby algérois, qui mettra aux prises le Paradou AC et le MC Alger, la CFA a désigné l'arbitre Bessiri, qui sera assisté d'Araf et Ayad, avec Brahim comme quatrième arbitre.

Outre les arbitres qui dirigeront ces matchs de la troisième journée, prévue le vendredi 11 et le samedi 12 décembre courant, la CFA a procédé à la désignation des référes qui officieront les deux matchs retardés ASAM - CRB et MCA - OM. D'autre part, les arbitres sont invités

à se munir du test PCR d'au moins 48 heures lors de leur présentation le jour du match, conformément à la décision gouvernementale, concernant le protocole sanitaire de la COVID-19. Ils devront disposer également de l'autorisation de circuler entre les Wilayas. Un document qui leur sera remis par l'autorité locale concernée.

"Les frais des tests PCR seront pris en charge par la FAF" a conclu l'instance fédérale.

## TOURNOI DE L'UNAF (U20)/ TUNISIE Une liste des 26 joueurs sélectionnés

Le sélectionneur de l'équipe nationale de Tunisie des moins de 20 ans, Meher Kanzari a dévoilé lundi une liste des 26 joueurs en vue du tournoi de l'Union nord-africaine de Football (UNAF), qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations (Mauritanie 2021), prévu du 15 au 27 décembre à Radès.

Les juniors tunisiens clôtureront leur préparation par un match amical, ce mercredi, face à l'AS Soliman.

Interrogé sur les chances de qualification à la CAN pour

la Tunisie, le coach affirme partir "avec de grandes chances, au même titre que le reste des sélections d'ailleurs", expliquant que l'équipe de Tunisie disputera tous ses matchs avec le même état d'esprit et le même sérieux.

Les Tunisiens tenteront de se qualifier à la phase finale de la CAN pour la première fois depuis 1990.

La Tunisie entamera le tournoi en affrontant l'Algérie le 15 décembre à Radès, avant de rencontrer l'Egypte, le 18

du même mois pour le compte de la 2e journée, et d'être opposée lors de la 3e journée (21 décembre) au Maroc. Les deux premiers à l'is-

sue de la compétition se verront qualifiés pour la phase finale de la CAN en Mauritanie (février 2021).

### La liste des joueurs sélectionnés:

**Gardiens de buts:** Ahmed Laabidi, Ahmed Slimane, Abdelmouhib Chamekh, Elyes Damerji.

**Défense:** Aziz Gasmî, Alaa Ghram, Rayan Haddad, Mohamed Amine Zghada, Adem Bellamine, Othmane Karoui, Chaouki Ben Khedher, Amine Charni.

**Milieu de terrain:** Chiheb Laabidi, Amine Ajimi, Mark El-lamti, Fares Neji, Houssein El KarMoataz Zaddam, Abdallah Amri, Hassan Ayari.

**Attaque:** Zied Berrima, Farouk Mimouni, Mouhib Selmi, Nabil Makni, Bechir Ghariani, Achraf Habbassi.

## LIGUE 1 TUNISIENNE (TRANSFERT) L'Algérien Boudrama rejoint le CA Bizertin

Le défenseur algérien du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Achraf Boudrama, s'est engagé pour trois saisons avec le CA Bizertin, a annoncé lundi le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne sur sa page officielle Facebook. Boudrama (24 ans) retrouve ainsi son compatriote et ancien coéquipier du CR Belouizdad, Djamel Chattal.

Ce dernier s'était engagé avec le club tunisien en juillet 2019 pour un contrat

de trois ans. Outre Boudrama, trois autres joueurs sont venus renforcer les rangs du CAB dans les dernières heures du mercato, suite à la levée de l'interdiction de recrutement infligée précédemment au club. Il s'agit de l'attaquant guinéen Alkhaly Bangoura (2 ans), du milieu de terrain ivoirien Ali Brahimia Doumbia (3 ans) et du milieu de terrain tunisien Mohamed Aziz Ben Charnia (3 ans). Plusieurs joueurs algériens ont

choisi de rejoindre le championnat tunisien durant l'intersaison, à l'image de l'attaquant Zakaria Naidji (Club Africain), du défenseur Hocine Benayada (Club Africain), ou encore du milieu offensif Zakaria Mansouri (CS Sfax).

Dirigé sur le banc par le technicien tunisien Mokhtar Trabelsi, le CA Bizertin s'est incliné dimanche à domicile face à l'Etoile du Sahel (1-2), à l'occasion de la treizième journée de championnat.

## LIGUE 1 FRANÇAISE - FC NANTES Christian Gourcuff limogé

L'entraîneur du FC Nantes, Christian Gourcuff, a été limogé de son poste suite à la défaite concédée dimanche à domicile face au RC Strasbourg (0-4), dans le cadre de la 13e journée de Ligue 1 française de football, a annoncé mardi L'Equipe.

Les dirigeants nantais ont nommé son adjoint, Patrick Collot, comme entraîneur par intérim jusqu'en janvier, précise la même source.

"Le club espérait attirer un nom pour succéder à l'entraîneur breton de 65 ans, arrivé l'été dernier sur les bords de l'Erdre, et en ont sondé plusieurs dans la journée de lundi.

Mais face aux refus successifs, entre autres, de Laurent Blanc et Patrick Vieira, ils se sont résolus à prendre une demi-mesure : Patrick Collot, 53 ans, jusque-là adjoint de Gourcuff après avoir été celui de Wahid Halilhodzic, assurera l'intérim jusqu'en janvier pour redresser une équipe "à la dérive", explique L'Equipe.

Lundi encore, pourtant, Collot et une bonne partie du staff technique étaient sous la menace d'un grand ménage qui aurait emporté Gourcuff et ses adjoints.

A l'arrivée, celui qui avait déjà effectué un petit intérim entre le départ de Wahid Halilhodzic et l'arrivée de son successeur, en août 2019, récupère une équipe qui reste sur une lourde défaite et jouera une partie cruciale pour son avenir dimanche, face à Dijon, dernier de Ligue 1.

Gourcuff, ancien sélectionneur de l'Algérie (2014-2016), quitte le club de l'Atlantique alors qu'il occupe la 14e place au classement avec 13 points, soit trois de plus que le premier relégable Reims.

Pour rappel, le FC Nantes recède dans son effectif le milieu international algérien Mehdi Abeid, arrivé en 2019 en provenance de Dijon FCO.

## C1 M'Gladbach "dans la meilleure position" avant sa "finale" contre Madrid

Mönchengladbach, en tête de son groupe de Ligue des champions, jouera "une finale" contre le Real mercredi à Madrid (21h00 algériennes) pour tenter d'arracher sa première qualification en 8es de finale dans l'histoire moderne de la compétition.

"Nous avons la meilleure position de départ de toutes les équipes du groupe, et nous l'avons obtenue grâce à nos efforts", a souligné mardi le milieu de terrain Christoph Kramer, avant de prendre l'avion pour l'Espagne. En tête avec 8 points devant le Shakhtar et le Real (7 pts chacun), le club allemand n'a besoin que d'un nul pour se qualifier.

Même une défaite pourrait lui ouvrir la porte des 8es, à condition toutefois que l'Inter Milan (5 pts) et Donetsk fassent match nul.

"Nous avons une finale devant nous", a lancé l'entraîneur Marco Rose, "nous nous en réjouissons tous, et c'est un grand défi. Nous avons un objectif : jouer les 8es de finale". "Nous savons combien la tâche sera difficile", a poursuivi le coach, "nous devons défendre avec zèle et passion, mais avec nos qualités, nous aurons des occasions pour marquer".

Trois joueurs sont indisponibles côté allemand, les défenseurs Tony Jantschke (bursite) et algérien Rami Bensebaini (COVID-19), et le milieu offensif néo-international Jonas Hofmann (déchirure musculaire).

Le duo d'attaque Marcus Thuram, auteur d'un doublé à l'aller (2-2) et Alassane Pléa (5 buts en C1) sera bien sur la pelouse.

APS

## LIGUE 1 / MC ORAN Sous pression, coach Casoni réclame du temps

L'entraîneur du MC Oran, Bernard Casoni, a indiqué qu'il ne comprenait pas "la grosse pression exercée déjà sur son équipe", soulignant qu'il était venu à ce club de Ligue 1 de football pour "mettre en place un projet de jeu".

Le technicien français, qui s'exprimait devant la presse en marge d'une séance d'entraînement au stade Ahmed-Zabana pour préparer le prochain match de son équipe en championnat, a réagi pour l'occasion aux critiques qu'il a essuyées, tout comme ses joueurs, après le nul concédé à domicile contre la JS Kabylie (0-0), vendredi passé dans le cadre de la deuxième journée. "Un projet de jeu ne se réalise pas au bout de deux ou trois mois. Il me faut du temps pour mettre mes idées en exécution et pour que les joueurs s'y adaptent", a expliqué l'ancien défenseur international français, engagé l'été passé par le MCO. Reconnaissant que ses protégés, auteurs d'un nul en déplacement lors de la première journée



face au NA Hussein-Dey (1-1), sont passés à côté de la plaque au cours de la réception de la JSK, Casoni est revenu sur "les conditions difficiles" dans lesquelles s'est faite la préparation d'intersaison. "Outre le fait que les joueurs sont restés inactifs pendant huit mois, pour cause de Covid-19, nous

avons entamé la préparation d'intersaison avec un retard sensible. Nous n'avons pas joué suffisamment de matchs amicaux, chose qui ne nous a pas permis de bien travailler les automatismes de l'effectif, surtout que ce dernier a connu beaucoup de changements cette saison", a-t-il déclaré. Casoni,

qui a été démis de ses fonctions au MC Alger peu avant la fin de la phase aller de la saison passée, a été sommé de "rectifier le tir" dès le prochain match qui verra son équipe rendre visite à l'Olympique Médéa vendredi (14h00), apprend-on dans l'entourage du club phare de la capitale de l'Ouest.

## LIGUE 2 Le président de la JSM Tiaret conditionne son retour par le règlement du dossier des dettes

Le président de la JSM Tiaret, Sofiane Boumediene, qui vient de démissionner de son poste, a indiqué mardi qu'un éventuel retour aux affaires du club nouveau promu en Ligue 2 de football était tributaire du règlement du dossier de ses dettes.

Elu l'été passé pour diriger "Ezzerga" au cours du nouveau mandat olympique, ce responsable a déclaré à l'APS qu'il voyait désormais ses plans "chamboulés".

"Je me suis présenté pour les élections de notre club sportif amateur avec de grosses ambitions pour contribuer au retour de notre formation au premier plan.

J'ai même engagé plusieurs nouveaux joueurs et réitéré ma confiance à l'entraîneur Abdellah Mecheri pour

jouer les premiers rôles en Ligue 2, mais voilà qu'on est confronté à des obstacles de taille avant même le début de la compétition officielle", a-t-il déploré.

La JSMT retrouve le deuxième palier après plusieurs saisons passées dans les divisions inférieures.

Cette équipe, qui a accédé au troisième palier à l'issue de l'avant-dernier exercice, a profité du changement du système pyramidal de compétition ayant permis à pas moins de huit formations de chaque groupe de la Division nationale amateur de monter en Ligue 2, pour y faire partie, in extremis soit-il, rappelle-t-on.

"Au moment où le club a lancé des projets énormes pour se mettre sur la voie du professionnalisme grâce au

concours des autorités locales, voilà que des créanciers, dont d'anciens dirigeants, montent au créneau pour réclamer leur dû, des dettes estimées à 20 millions de dinars et datant de 2008", a fait savoir Sofiane Boumediene, qui a dirigé le directoire de la JSMT au cours de la deuxième partie de l'exercice passé après le départ de l'ex-président, Ahmed Feghouli.

Informant que sa démission a été "rejetée" par les autorités locales, et que le directeur de la jeunesse et des sports "est en train de tout faire pour le convaincre de revenir à de meilleurs sentiments", Sofiane Boumediene a précisé qu'il n'écartait pas l'idée de reprendre son poste "mais à condition que ce problème des dettes soit réglé d'une manière définitive".

## ARABIE SAOUDITE 5e but de l'Algérien Bendebka avec Al-Fateh

Le milieu de terrain algérien d'Al-Fateh, Sofiane Bendebka, a inscrit son 5e but en championnat saoudien de football, lors de la défaite (3-1) lundi soir face

à Abha pour le compte de la 8e journée.

Avant la mi-temps, l'ancien joueur du MC Alger, qui dispute sa seconde saison avec Al-Fateh, a réduit

la marque sur penalty, son troisième en championnat.

Après cette défaite, la formation d'Al-Fateh se fait doubler par son adversaire du jour au classement.

Abha, où évolue l'international algérien Mehdi Tahrat, occupe désormais la 6e place avec 13 points, juste devant Al-Fateh (10 pts).

## TOURNOI DE L'UNAF (U20) ALGÉRIE Bensmain retient 30 joueurs pour le rendez-vous de Tunis

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Saber Bensmain, a convoqué 30 joueurs, dont 8 évoluant à l'étranger, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), prévu à Tunis du 15 au 27 décembre et qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations 2021 en Mauritanie (14 février-14 mars), a annoncé lundi soir la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

L'UNAF a autorisé les sélections à bénéficier d'un effectif de 30 joueurs, et ce, pour parer à toute éventuelle défection qu'engendrerait le coronavirus (Covid-19), précise la même source.

L'équipe nationale a entamé lundi un ultime stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui s'étalera jusqu'au 12 décembre, jour du départ pour Tunis.

La sélection nationale des U20 entamera le tournoi de l'UNAF face à son homologue tunisienne le 15 décembre, au stade Hamadi-Agrebi de Radès (Tunis), selon le tirage au sort.

Les juniors algériens affronteront ensuite la sélection marocaine le 18 décembre, pour le compte de la deuxième journée, avant d'enchaîner face à la Libye, le 21 du même mois.

Les coéquipiers de Merouane Zer-

rouki (Paradou AC) bénéficieront de deux jours de repos avant de boucler le tournoi face à l'Egypte le 24 décembre.

Le tournoi, prévu aux stades Hamadi-Agrebi et El-Menzah, se déroulera sous forme de mini-championnat de cinq journées, au bout desquelles les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie, qui verra la participation de 12 équipes.

Outre le pays organisateur, trois pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental. Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

**Bayern : fin d'année pour Martinez**

Touché à la cuisse contre le RB Leipzig (3-3) samedi en Bundesliga, le milieu défensif du Bayern Munich Javi Martinez (32 ans, 16 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) ne jouera pas avant le mois de janvier, annonce le média Reuters. Privé de la fin d'année 2020, l'Espagnol manquera donc la réception du Lokomotiv Moscou en Ligue des Champions, puis les matchs contre l'Union Berlin, Wolfsburg et le Bayer Leverkusen en championnat.



**MARIO BALOTELLI SE RELANCE À MONZA**

L'attaquant italien a signé un contrat portant jusqu'à la fin de la saison. À Monza, il retrouve l'ancien directeur de l'AC Milan, Adriano Galliani.

Le transfert de Mario Balotelli du côté de la Serie B, à Monza, a été officialisé ce lundi. L'attaquant de 30 ans, qui n'avait plus de club depuis son départ de Brescia en juillet dernier, a signé un contrat qui court jusqu'à la fin de la saison. Le directeur général de Monza, Adriano Galliani, qui a travaillé avec Balotelli pendant son séjour à l'AC Milan, a révélé samedi qu'un accord avait été conclu avec l'international italien et que cette décision avait été officialisée après un examen médical, lundi. Galliani a averti Balotelli que son passage en Serie B serait "vraiment la dernière, absolument la dernière, complètement la dernière chance" pour lui. Monza, qui appartient également à l'ancien président milanais Silvio Berlusconi, vise à obtenir une promotion en Serie A cette saison et compte pour cela sur sa nouvelle recrue.

**LUKAKU «JE FAIS PARTIE DU TOP 5»**

Tout simplement monstrueux depuis son arrivée à l'Inter, Romelu Lukaku enchaîne les excellentes performances en Serie A.

Deuxième meilleur buteur du championnat avec huit réalisations, juste derrière le stratosphérique Zlatan Ibrahimovic, l'attaquant belge porte quasiment à lui seul l'Inter Milan. Lors d'une interview accordée à France Football, la star des Diablies Rouges a reconnu humblement, en faisant preuve d'objectivité et de lucidité, qu'il était, à l'heure actuelle, un des meilleurs buteurs de la planète foot. 12. Comme le nombre de fois où Romelu Lukaku a fait trembler les filets depuis le début de la saison. Que ce soit sur les pelouses italiennes ou sur la scène européenne, l'attaquant belge est innarrable. Depuis qu'il a signé à l'Inter en 2019, le serial-buteur, en perte de confiance à Manchester United, a retrouvé toute sa classe. Son entraîneur Antonio Conte a d'ailleurs couvert de louanges son protégé. « On dirait un joueur de football américain. Il a des qualités techniques, physiques et il est très vif. Il a travaillé et il est devenu l'un des meilleurs au monde. Il est unique, humble et est très disponible pour le reste de l'équipe ». Actuel dauphin du rival historique milanais en championnat, l'Inter, certes dernière de son groupe, a encore l'occasion de se qualifier pour les huitièmes de finale de Ligue des Champions lors de l'ultime journée tant l'écart entre les équipes adverses est infime. Et cela va sans dire, Lukaku n'est pas étranger aux très bons résultats de sa formation.

Dans une interview accordée à France Football, l'international belge a fait l'auto-critique de son niveau de jeu actuel en essayant d'être le plus objectif possible. « Tactiquement, au niveau de mon positionnement et de mes mouvements, je ne dois pas me tromper. Jamais. Je fais partie du top 5 (mondial parmi les buteurs) ! » Difficile de le contredire. Capable de marquer autant du pied que de la tête, le joueur de l'Inter, véritable « tank » aux accélérations dévastatrices, est l'archétype du buteur parfait. Est-il au niveau de Robert Lewandowski, Cristiano Ronaldo ou encore Karim Benzema ? Le débat est lancé.

**Neville attend une réponse de Pogba**

La sortie de Mino Raiola sur l'avenir de Paul Pogba (27 ans, 8 matchs et 1 but en Premier League cette saison) à Manchester United (voir la brève d'hier à 17h22) fait beaucoup réagir en Angleterre. L'ancien défenseur des Red Devils, Gary Neville, invite le milieu de terrain français à s'exprimer publiquement sur les propos de son agent. "Avec Raiola, c'est déjà arrivé plusieurs fois. Mais Paul savait sûrement qu'il allait faire cette annonce ? S'il n'était pas au courant, nous devrions voir une publication de sa part corrigeant très bientôt son agent. Faire cela avant Leipzig et le derby de Manchester, le timing est terrible pour l'équipe", a écrit Neville sur son compte Twitter. Jamie Carragher s'est montré bien plus virulent au sujet du Tricolore (voir la brève de 08h04), sous contrat jusqu'en 2022 avec Manchester United.



**SALIBA VERS UN LONG PRÊT**  
 Depuis son arrivée à Arsenal pour 30 M€, le défenseur central William Saliba n'a toujours pas joué le moindre match. L'ancien talent stéphanois ne parvient pas à impressionner son entraîneur Mikel Arteta et se dirige vers un départ inévitable. Une information confirmée par le média ESPN ce lundi, qui table sur un prêt longue durée pour l'arrière français. Une aubaine en vue pour l'AS Saint-Etienne qui, en quête d'un nouveau défenseur pour pallier le récent départ de Wesley Fofana à Leicester City, veut rapatrier son ancienne pépite. Affaire à suivre.

**ZIDANE, LE CHANTAGE DE RAMOS**

Alors qu'il entretient le mystère sur ses intentions concernant son avenir, Sergio Ramos aurait mis l'avenir de Zinedine Zidane dans la balance. Dans une position pour le moins précaire suite à sa nouvelle défaite face au Shakhtar Donetsk, le Real Madrid n'a d'autre choix que de l'emporter face au Borussia Monchengladbach, mercredi, pour être assuré de disputer les huitièmes de finale de la Ligue des champions. Le succès remporté sur la pelouse du FC Séville (0-1), samedi, a mis du baume au cœur et il en est évidemment de même du retour à l'entraînement ce week-end de Sergio Ramos. Le capitaine madrilène apparaît toujours aussi indispensable et la situation contractuelle du capitaine merengue n'est d'ailleurs pas sans inquiéter les dirigeants de la Casa Blanca. Déterminé à le voir prolonger son contrat au Real, Florentino Perez serait d'ailleurs prêt à renier ses principes et à lui offrir deux années de contrat malgré ses 34 ans bien sonnés.



## ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

# 12<sup>ème</sup> session du Conseil d'association

L'Algérie et l'Union européenne (UE) ont tenu lundi par visioconférence leur 12<sup>ème</sup> session du Conseil d'association, centrée sur les relations bilatérales et les perspectives de l'accord d'association liant les deux parties depuis 2005.

La session a été coprésidée par le ministre des affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avec le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell. Signé en 2002, mais entré en vigueur en 2005, l'accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020.

L'Algérie a demandé la révision

de cet accord pour préserver sa production nationale mais sans renoncer à ce cadre d'association. En septembre le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a annoncé que l'Algérie allait "procéder à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques". De son côté, le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum, a indiqué en septembre que les

relations de l'Algérie avec ses partenaires stratégiques seront évaluées avec pragmatisme pour préserver les intérêts du pays, déclarant "privilégier l'efficacité à la polémique et aux effets d'annonce".

"Les relations avec les partenaires stratégiques de l'Algérie seront évaluées pour faire du pays une puissance d'équilibre", avait déclaré le ministre dans un entretien à la revue El Djeich.



## Boukadoum : «il y a une volonté réciproque de dialogue»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué, lundi, peu avant le début des travaux de la 12<sup>ème</sup> session du Conseil d'association Algérie-UE par visioconférence, "que toutes les mesures de la révision de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne se font toujours sur la base de l'équilibre", affirmant "qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre".

"En tant que négociateurs Algériens nous sommes assez conscients des manquements en matière de l'application de l'accord d'association notamment dans son aspect commercial. L'essentiel qu'il y a une volonté de dialogue de part et d'autre et il est évident que quand il y a déséquilibre nous intervenons pour le corriger", a déclaré M. Boukadoum à l'APS, faisant observer à ce sujet "que le message de l'Algérie est bien reçu par la partie européenne".

Selon le chef de la diplomatie algérienne, "tous les partenaires européens (France, Italie-Hongrie, Portugal Allemagne...) ayant séjourné récemment en Algérie sont conscients de ce déséquilibre, et ils ont abordé cet accord en prélude de la réunion d'aujourd'hui".

"Les relations de l'UE avec l'Algérie sont vitales. L'Algérie est la porte de l'Afrique, l'Algérie est aussi un facteur de stabilité dans la région et elle est aussi un marché de 45 millions d'habitants", a souligné le ministre, notant que "l'accord est aussi vital pour l'Algérie particulièrement en termes d'investissement".

"L'Algérie et l'Union européenne vont continuer dans la mise en œuvre de l'accord d'association" qui "ne concerne pas que l'aspect commercial mais d'autres aspects globaux", a-t-il assuré.

Au sujet de la dernière résolution du parlement européen sur la situation des droits de l'homme en Algérie, M. Boukadoum a affirmé que "l'Algérie sera toujours là pour dénoncer vigoureusement avec force de pareilles résolutions, et ce, malgré les bonnes relations qu'elle entretient avec les pays de l'Union". De son côté, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekai, a indiqué que "les concertations entre l'Algérie et l'Union européenne se poursuivaient toujours dans le but de évaluer l'accord".

"Les premières concertations ont eu lieu au mois de septembre dernier. D'au-

tres concertations techniques ont eu lieu aujourd'hui lundi. La réunion d'aujourd'hui sera aussi une occasion pour passer en revue ledit accord et œuvrer pour arriver à un accord sur les données commerciales", a souligné le ministre, notant que "l'Algérie et l'UE ont fait chacune de son côté sa propre évaluation de ce document".

Il a rappelé que l'Algérie avait émis des réserves en 2014 dans le but de sauvegarder la balance commerciale qui était en défaveur de l'Algérie", a fait remarquer M. Bekai, notant "que l'Algérie a procédé à l'évaluation de tous les accords commerciaux, à l'instar de celui avec la zone arabe. Pour sa part le ministre de l'Industrie Ferhat Ait Ali, a indiqué qu'une évaluation de l'accord d'association a été faite au niveau de son département qui a émis "certaines réserves s'agissant de certains segments".

"Nos réserves ont été d'ores et déjà prises en considération par nos partenaires européens. D'autres vont l'être. Nous sommes en concertation avec l'UE pour remédier à toutes ces lacunes". "Tout accord est sujet à un ajustement", a-t-il ajouté.

L'Algérie et l'Union européenne ont tenu lundi par visioconférence leur 12<sup>ème</sup> session du Conseil d'association, centrée sur les relations bilatérales. La session a été coprésidée par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, avec le Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Joseph Borell. Les deux parties ont procédé à une évaluation exhaustive des relations et de la coopération de l'Algérie avec l'Union européenne, notamment les volets relatifs au dialogue politique sur les relations bilatérales et les questions régionales et internationales d'intérêt commun ainsi que sur la mise en œuvre de l'accord d'association". Elles aborderont également les priorités communes du partenariat Algérie-UE pour les années à venir et procéderont par ailleurs à un échange de vue sur les questions de la mobilité en relation avec le dossier de la migration dans ses aspects bilatéraux et globaux".

Signé en 2002, mais entré en vigueur en 2005, l'accord d'association Algérie-UE prévoit l'établissement d'une zone de libre échange en 2017 qui a été décalée à septembre 2020.

## JUSTICE

### Cour d'Alger : 10 ans de prison ferme requis contre Ould Abbas et 8 ans contre Saïd Barkat

Le parquet général près la cour d'Alger a requis lundi une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien ministre de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas, et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre, Saïd Barkat, jugées tous deux pour "dilatation et détournement de deniers publics", "conclusion de marchés en violation de la législation" et "abus de fonction".

Dans son réquisitoire, lors de l'audience du procès en appel des

anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, et leurs coaccusés, le Procureur général a précisé que le crime commis par les deux accusés était "établi". Aussi, a-t-il requis "une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Djamel Ould Abbas et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Saïd Barkat".

Le Procureur général a également requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA

contre l'ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, et des peines allant de quatre (4) à cinq (5) ans de prison ferme et une amende de 500.000 DA contre les autres coaccusés, avec la confiscation de tous les biens provenant du crime.

La séance du matin du procès a été ponctuée par l'audition des accusés mis en cause dans l'affaire de détournement et de dilapidation de deniers publics, dont des membres d'associations nationales, à l'instar de l'Organisation nationale des étudiants

algériens (ONEA) et l'Union médicale algérienne (UMA), et des fonctionnaires impliqués dans le retrait de différentes sommes d'argent en faveur d'organisations associatives présidées par Djamel Ould Abbas, alors il occupait le poste de ministre de la Solidarité nationale.

Pour sa part, l'avocat du ministère de la Solidarité nationale a demandé "l'indemnisation" du ministère pour les pertes financières induites par le financement de 4 associations nationales, sous le couvert de la solidarité, ajoutant que ces asso-

ciations "ont bénéficié de budgets importants d'un montant global de 1800 milliards de centimes".

Le recours du ministère aux associations "est inacceptable", et ne revêtait aucun caractère urgent comme voudraient le faire croire les accusés dans leurs déclarations, a-t-il observé. Le Tribunal de Sidi M'hamed a vait condamné les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un (01) million de dinars chacun.

## PÉTROLE

### Le Brent à 48,59 dollars à Londres

Les cours du pétrole reculaient légèrement mardi, les investisseurs restant attentifs à la propagation du Covid-19 et aux restrictions mises en place dans le monde, en attendant une reprise de la demande avec la diffusion des vaccins contre la maladie.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février perdait 0,41% à Londres par rapport à la clôture de lundi, à 48,59 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier lâchait dans le même temps 0,42% à 45,57

dollars. Ces niveaux de prix sont cependant assez élevés pour 2020. Le Brent ne restant pas si loin de la barre symbolique des 50 dollars le baril qu'il a frôlée vendredi, à 49,92 dollars, une première depuis le 6 mars.

Les cours du brut sont tiraillés "entre la morosité immédiate et la perception d'un avenir meilleur", a estimé Tamas Varga, analyste, soulignant que le Covid-19 "continue de se propager", une menace sérieuse pour la demande et les capacités de stockage à très court terme. Malgré les

perspectives que font miroiter les campagnes de vaccinations massives contre le Covid-19, la situation actuelle reste en effet préoccupante, notamment aux Etats-Unis.

Plus de 20 millions de personnes vivant dans la Californie du Sud sont de nouveau soumises à un confinement depuis lundi pour alléger la pression sur les hôpitaux.

L'analyste Avtar Sandu, pointe aussi "l'intensification des tensions entre les Etats-Unis et la Chine" comme facteur du recul des prix du brut.

Les Etats-Unis ont annoncé lundi de nouvelles sanctions contre Pékin, au moment où la fermeté contre la Chine, érigée en "plus grande menace pour la démocratie", semble faire l'objet d'un consensus grandissant entre l'équipe sortante de Donald Trump et la future administration de Joe Biden.

Ces tensions "entre les deux premiers consommateurs mondiaux de pétrole ont pesé à plusieurs reprises sur le marché ces dernières années", a rappelé M. Sandu.